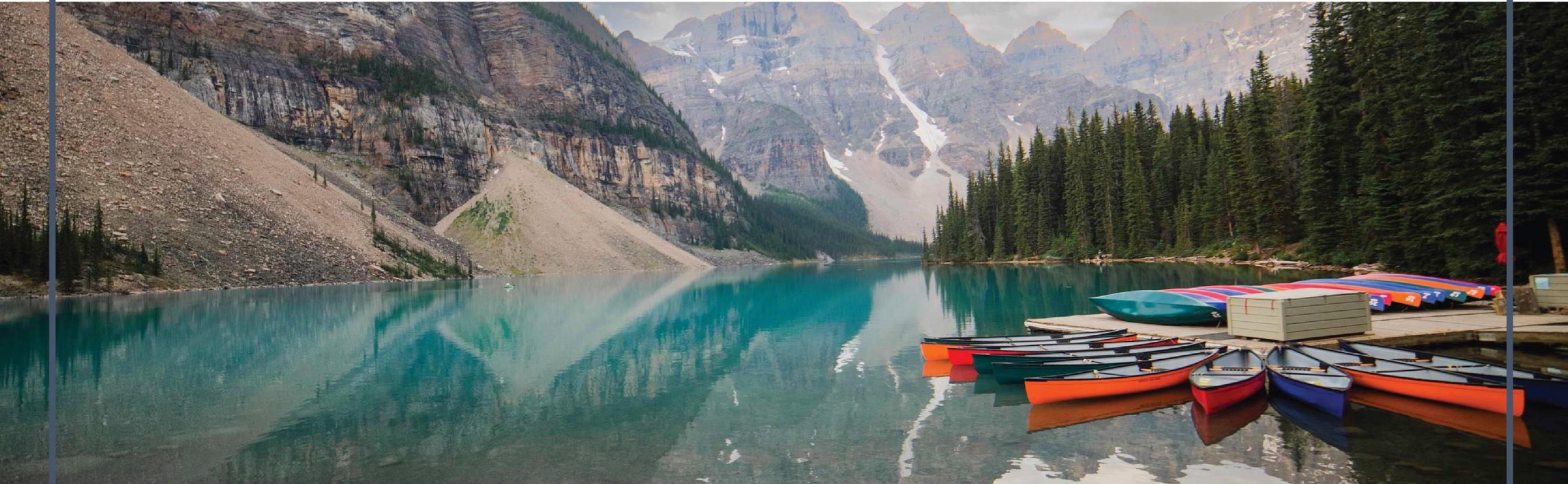




Gouvernement  
du Canada

Government  
of Canada



# Rapport sur la Stratégie ministérielle de développement durable de 2023 à 2024

Affaires mondiales Canada

Numéro de catalogue : FR2-30F-PDF

ISSN: 2564-3908

A moins d'avis contraire, il est interdit de reproduire le contenu de cette publication, en totalité ou en partie, à des fins de diffusion commerciale sans avoir obtenu au préalable la permission écrite de l'administrateur du droit d'auteur d'Affaires mondiales Canada. Si vous souhaitez obtenir du gouvernement du Canada les droits de reproduction du contenu à des fins commerciales, veuillez demander l'affranchissement du droit d'auteur de la Couronne en communiquant avec :

Affaires mondiales Canada  
125 promenade Sussex  
Ottawa, ON K1A 0G2

Photos : © Environnement et Changement climatique Canada

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par la Ministre des Affaires étrangères, la Ministre de la promotion des exportations, du Commerce international et du Développement économique et le Ministre du Développement international.

Also available in English

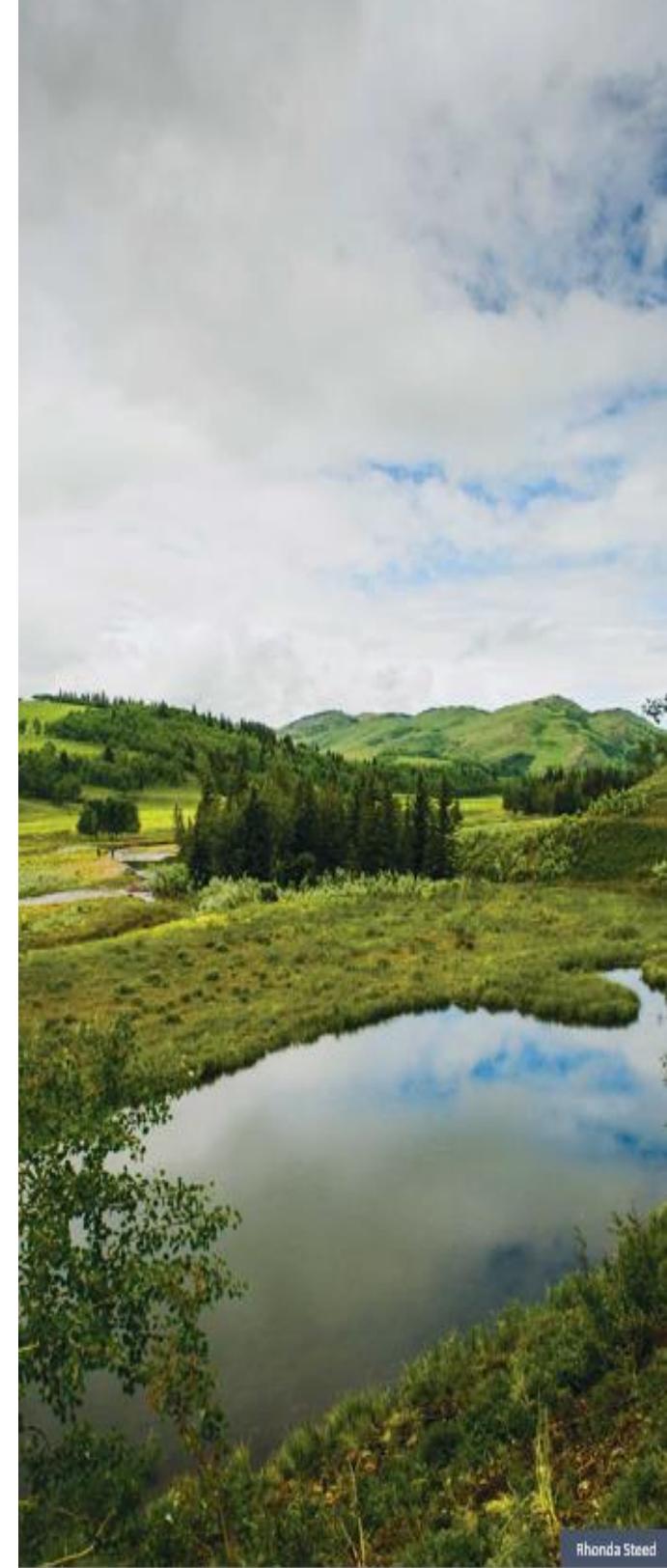
# 1. Introduction au Rapport sur la Stratégie ministérielle de développement durable de 2023 à 2024

La [Stratégie fédérale de développement durable de 2022 à 2026 \(SFDD\)](#) énonce les objectifs et les cibles du gouvernement du Canada en matière de développement durable, conformément à la [Loi fédérale sur le développement durable](#). Il s'agit de la première SFDD à reposer sur les 17 objectifs de développement durable (ODD) du Programme à l'horizon 2030 des Nations Unies, et elle offre une vision équilibrée des dimensions environnementale, sociale et économique du développement durable.

Conformément à l'objet de la Loi, qui est de rendre le processus décisionnel en matière de développement durable plus transparent et de faire en sorte qu'il soit tenu de rendre compte au Parlement, Affaires mondiales Canada appuie l'atteinte des objectifs énoncés dans la SFDD au moyen des activités décrites dans la Stratégie ministérielle de développement durable (SMDD) de 2023 à 2027 d'Affaires mondiales Canada. Le présent rapport rend compte des progrès réalisés dans le cadre de la SMDD d'Affaires mondiales Canada au cours de l'exercice 2023-2024.

La [Loi fédérale sur le développement durable](#) énonce également [sept principes](#) qui doivent être pris en compte dans l'élaboration de la SFDD et des SMDD. Ces principes de base ont été pris en compte et intégrés dans la SMDD d'Affaires mondiales Canada et dans le rapport sur la SMDD 2023 à 2024.

Afin de promouvoir une action coordonnée en matière de développement durable dans l'ensemble du gouvernement du Canada, les rapports sur la stratégie ministérielle d'Affaires mondiales Canada rendent compte des progrès accomplis par le Canada dans la mise en œuvre du Programme à l'horizon 2030 et la progression des ODD, soutenus par les cibles et indicateurs du Cadre mondial d'indicateurs (CMI) et du Cadre d'indicateurs canadien (CIC). Le rapport tient également compte des progrès réalisés dans le cadre d'initiatives liées aux ODD qui ne relèvent pas de la portée de la SFDD.



## 2. Engagements d’Affaires mondiales Canada





## OBJECTIF 5 : PROMOUVOIR L'ÉGALITÉ ENTRE LES GENRES

### Le contexte de la SFDD :

L'action du Canada à l'appui de l'ODD 5 se concentre sur l'adoption de mesures à l'échelle nationale et internationale visant à éliminer les obstacles systémiques à l'égalité pour toutes les femmes, les filles et les personnes de genres divers. Pour faire avancer cet objectif plus vaste de la Stratégie fédérale de développement durable, Affaires mondiales Canada (AMC) appuie les investissements ciblés, les partenariats, l'innovation et les efforts de plaidoyer visant à combler les écarts de genre, en mettant particulièrement l'accent sur les plus pauvres et les plus marginalisés.

La Politique d'aide internationale féministe (PAIF) d'Affaires mondiales Canada reconnaît que le soutien à l'égalité entre les genres et à l'autonomisation des femmes et des filles dans toute leur diversité est le meilleur moyen de bâtir un monde plus pacifique, plus inclusif et plus prospère. Pour atteindre cet objectif, l'aide internationale du Canada permet de financer des projets et des programmes qui aident les femmes, les jeunes filles et les personnes de genres divers à accéder plus équitablement aux ressources nécessaires pour assurer l'égalité économique et sociale et à en avoir la maîtrise, et qui soutiennent en outre la participation active à l'économie par l'éducation, la formation professionnelle et le renforcement des capacités. Le ministère appuie également des initiatives visant à prévenir la violence sexuelle et fondée sur le genre et à y répondre, à soutenir les organisations de défense des droits des femmes et les mouvements féministes, et à renforcer la capacité institutionnelle du secteur public à aborder la question de l'égalité entre les genres et à créer une base de données pour les actions en faveur de cette égalité.

Vous trouverez ci-dessous un aperçu des progrès réalisés par le ministère en 2023-2024 relativement aux cibles fédérales de la SFDD de 2022-2026, pour lesquelles Affaires mondiales Canada est responsable quant à la planification et à la production de rapports sur les mesures prises par le ministère. Pour plus d'informations sur les résultats obtenus par le ministère, voir la section 3 : Intégrer le développement durable.

**Thème de la cible :** Prendre des mesures pour favoriser l'égalité entre les genres

**Cible :** D'ici 2026, au moins 37 % des travailleurs dans le secteur de l'environnement et des technologies propres seront des femmes (ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie)

STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE	MESURE MINISTÉRIELLE	INDICATEUR DE RENDEMENT	CIBLE	COMMENT LA MESURE MINISTÉRIELLE CONTRIBUE À L'OBJECTIF ET À LA CIBLE DE LA SFDD ET, LE CAS ÉCHÉANT, À LA STRATÉGIE NATIONALE DU CANADA POUR LE PROGRAMME 2030 ET AUX ODD	RÉSULTATS OBTENUS
Investir dans les compétences, les emplois et le leadership des femmes	Amélioration de la fourniture équitable d'un enseignement et d'une formation techniques et professionnels (EFTP) inclusifs, sensibles à l'égalité des genres et respectueux de l'environnement, et axés sur la demande, ainsi que de compétences utiles à l'emploi, par la fourniture de l'aide internationale d'AMC  <b>Programme :</b> Aide internationale multilatérale	Nombre de personnes ayant reçu de la formation dans l'enseignement et la formation techniques et professionnels axés sur la demande (ventilé par genre)  <u>Point de départ (2021-2022) :</u> 20 573 Par genre : ▶ 15 540 femmes 5 033 hommes	30 000  <u>Date d'atteinte de la cible :</u> 31 mars 2024 <sup>1</sup>	AMC appuie l'objectif 5 de la SFDD et l'ODD 5, en plus des ODD 4 (Éducation de qualité) et 8 (Travail décent et croissance économique), en instaurant un environnement propice au développement des particuliers – notamment des femmes – et des économies grâce à la fourniture de l'aide internationale. Guidée par la PAIF, la programmation de l'EFTP du Ministère vise à renforcer les compétences et les connaissances individuelles afin de permettre l'obtention d'emplois intéressants, l'amélioration de la santé des ménages et des collectivités, ainsi que la paix et la stabilité. L'investissement dans les compétences et le leadership des femmes, en particulier dans des domaines non traditionnels et mieux rémunérés, favorise directement l'égalité entre les genres et les résultats économiques.	<b>51 076 au total en 2023-2024</b>  <b>Ventilation par sexe :</b> <b>30 719 femmes</b> <b>9 370 hommes</b> <b>Sexe non indiqué : 10 987</b>

<sup>1</sup> Date d'atteinte de cette cible : annuellement et maintenue chaque année par la suite (non cumulative).

## Initiatives faisant progresser la mise en œuvre de l'ODD 5 par le Canada – Égalité entre les genres

Les initiatives suivantes montrent comment la programmation d'Affaires mondiales Canada soutient le Programme 2030 et les ODD et complètent les informations présentées ci-dessus.

INITIATIVES PRÉVUES	CIBLES OU AMBITIONS NATIONALES ET/OU CIBLES MONDIALES ASSOCIÉES	RÉSULTATS OBTENUS
Améliorer l'efficacité et de l'influence des organisations et des mouvements <sup>2</sup> de défense des droits des femmes pour faire progresser les droits et le renforcement du pouvoir <sup>3</sup> des femmes et des filles dans toute leur diversité dans les pays en développement où Affaires mondiales Canada intervient, par exemple par le truchement du Programme Voix et leadership des femmes	Indicateur : Nombre d'organisations féminines et de réseaux féminins défendant les droits des femmes et l'égalité entre les genres qui bénéficient du soutien <sup>4</sup> d'AMC pour ce qui est de la programmation ou du renforcement institutionnel  Cible : 2 000 <u>Date d'atteinte de la cible</u> : 31 mars 2024 <sup>5</sup> <u>Point de départ (2021–2022)</u> : 1 802	<b>3054 en 2023-2024</b>
Améliorer la prévention et de l'intervention liées à la violence sexuelle et fondée sur le genre perpétrée par les acteurs étatiques et non étatiques et les individus dans les pays en développement où Affaires mondiales Canada intervient	Indicateur : Nombre de personnes bénéficiant des projets financés par AMC qui contribuent à prévenir et mettre fin à la violence sexuelle et fondée sur le genre, et à y répondre, y compris les mariages d'enfants, précoces et forcés ou les mutilations génitales féminines  Cible : 45 millions <u>Date d'atteinte de la cible</u> : 31 mars 2024 <sup>6</sup> <u>Point de départ (2021–2022)</u> : 42 283 953	<b>40 969 344 au total en 2023-2024</b>  <b>Ventilation par sexe :</b> <b>19 447 417 femmes</b> <b>15 614 261 hommes</b> <b>Sexe non indiqué : 5 907 666</b>  <b>Remarque :</b> Les programmes et les reconstitutions récemment approuvés prennent plus de temps que prévu pour rendre compte des résultats.

<sup>2</sup> Les organisations féminines sont des organisations de la société civile fondées et dirigées par des femmes et des filles. Elles sont actives aux niveaux local, national, régional et international et ont pour but d'apporter des changements transformateurs en faveur de l'égalité entre les genres, des droits et du renforcement du pouvoir des femmes et des filles.

<sup>3</sup> Le renforcement du pouvoir signifie que les femmes et les filles ont le contrôle de leur propre vie, qu'elles définissent leur propre cheminement, acquièrent des compétences, prennent confiance en elles, résolvent des problèmes et développent leur autonomie.

<sup>4</sup> Le soutien peut être de nature financière ou non financière (par exemple, financement des fonctions administratives de base, financement de la mise en œuvre des programmes ou des activités, assistance technique ou renforcement des capacités), et est fourni directement ou par le truchement d'un partenaire de mise en œuvre intermédiaire.

<sup>5</sup> Date d'atteinte de cette cible : annuellement et maintenue chaque année par la suite (non cumulative).

<sup>6</sup> Date d'atteinte de cette cible : annuellement et maintenue chaque année par la suite (non cumulative).



## OBJECTIF 10 : FAIRE PROGRESSER LA RÉCONCILIATION AVEC LES PEUPLES AUTOCHTONES ET PRENDRE DES MESURES POUR RÉDUIRE LES INÉGALITÉS

### Le contexte de la SFDD :

Les efforts déployés par le Canada à l'appui de l'ODD 10 sont axés sur la réconciliation avec les communautés des Premières Nations, des Inuit et des Métis. Pour promouvoir cet objectif plus large de la Stratégie fédérale de développement durable, Affaires mondiales Canada appuie la défense des droits, la connaissance des perspectives et la stimulation de la prospérité des peuples autochtones au Canada et dans le monde, conformément à son [Plan d'action sur la réconciliation avec les peuples autochtones, 2021-2025](#). Le Plan d'action du ministère s'inspire du [Plan d'action pour la Loi sur la Déclaration des Nations Unies](#) et a été élaboré en consultation et en collaboration avec les Premières Nations, les Inuit et les Métis de l'ensemble du Canada.

Le ministère s'est engagé à promouvoir les objectifs et les mesures du Plan d'action, en étroite collaboration avec le Réseau des peuples autochtones d'AMC et d'autres employés autochtones qui se reconnaissent comme tels. L'un des principaux engagements d'AMC consiste à travailler avec les détenteurs de droits des Premières Nations, des Inuit et des Métis (ou leurs représentants nationaux) pour élaborer conjointement un nouvel ensemble de lignes directrices stratégiques pangouvernementales, fondées sur les distinctions, afin de travailler de façon plus efficace et plus concrète avec les peuples autochtones sur les questions internationales qui les touchent.

La mise en œuvre du Plan d'action et de la Déclaration des Nations Unies contribue aux efforts continus déployés par le gouvernement du Canada pour éliminer les obstacles, lutter contre le racisme et la discrimination systémiques, combler les écarts socioéconomiques et promouvoir une plus grande égalité et une plus grande prospérité pour les peuples autochtones.

Vous trouverez ci-dessous un aperçu des progrès réalisés par le ministère en 2023-2024 par rapport aux objectifs fédéraux de la SFDD 2022-2026, pour lesquels Affaires mondiales Canada est chargé de planifier des mesures ministérielles et d'en rendre compte. Pour en savoir plus sur les résultats ministériels obtenus, veuillez consulter la section 3 : Intégration du développement durable.

**Thème de la cible :** Faire progresser la réconciliation avec les communautés des Premières Nations, des Inuits et des Métis

**Cible :** Entre 2023 et 2026, et chaque année de façon continue, élaborer et déposer des rapports d'étape annuels sur la mise en œuvre de la *Loi sur la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones* (ministre de la Justice et procureur général du Canada)

STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE	MESURE MINISTÉRIELLE	INDICATEUR DE RENDEMENT	CIBLE	COMMENT LA MESURE MINISTÉRIELLE CONTRIBUE À L'OBJECTIF ET À LA CIBLE DE LA SFDD ET, LE CAS ÉCHÉANT, À LA STRATÉGIE NATIONALE DU CANADA POUR LE PROGRAMME 2030 ET AUX ODD	RÉSULTATS OBTENUS
Mettre en œuvre la <i>Loi sur la déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones</i>	Accroître l'approvisionnement national auprès d'entreprises autochtones afin d'atteindre le minimum fédéral  <b>Programme :</b> Gestion du matériel	Pourcentage d'agentes et d'agents d'approvisionnement nationaux <sup>7</sup> ayant suivi le cours « Considérations autochtones en matière d'approvisionnement » (COR409) de l'École de la fonction publique du Canada  <u>Point de départ (31 mars 2023) :</u> 90 %	95 %  <u>Date d'atteinte de la cible :</u> 31 mars 2025	AMC appuie les objectifs 10 et 12 de la SFDD et les ODD 10 et 12 en atteignant l'objectif minimum de 5 % de marchés attribués à des entreprises autochtones d'ici la fin de l'exercice 2023-2024. Pour ce faire, AMC s'efforcera de veiller à ce que les agentes et les agents d'approvisionnement soient formés aux considérations autochtones en matière d'approvisionnement, le tout dans le but de faire progresser la réconciliation ainsi que la consommation et la production durables.	<b>Résultat de l'indicateur :</b> <b>60 %</b>  <b>Notes :</b> AMC est en bonne voie pour atteindre la cible de formation de 95 % pour tous les agents d'approvisionnement nationaux d'ici 2025.
		Pourcentage de la valeur totale des marchés fédéraux nationaux attribués à des entreprises autochtones  <u>Point de départ (exercice 2022-2023) :</u> 4,5 %	5 %  <u>Date d'atteinte de la cible :</u> 31 mars 2024 et cible maintenue chaque année par la suite		<b>Résultat de l'indicateur :</b> <b>4,75 %</b>  <b>Notes :</b> Le résultat d'AMC s'est amélioré depuis 2022-2023, passant de 4,5 % à 4,75 %, mais il demeure légèrement inférieur à la cible de 5 %. Ceci s'explique par le fait que les efforts visant à associer les fournisseurs autochtones aux appels d'offres relatifs à la gestion et à la technologie de l'information nécessitent une amélioration continue de la sensibilisation par l'intermédiaire de Services Autochtones du Canada.

<sup>7</sup> AMC n'est pas en mesure d'identifier les agents d'approvisionnement nationaux à l'heure actuelle. Par conséquent, le résultat de 60 % pour 2023-2024 est fondé sur l'ensemble des agents d'approvisionnement d'AMC, et non sur les agents d'approvisionnement nationaux en particulier.



## OBJECTIF 12 : RÉDUIRE LES DÉCHETS ET PASSER À DES VÉHICULES ZÉRO ÉMISSION

### Le contexte de la SFDD :

L'action du Canada à l'appui de l'ODD 12 se concentre sur la réduction des déchets et de la pollution plastique, la promotion d'une économie circulaire (où les matériaux ne deviennent jamais des déchets) et la transition vers des véhicules à zéro émission. Pour atteindre cet objectif plus vaste de la SFDD, Affaires mondiales Canada travaille avec des partenaires pour appuyer la promotion mondiale de la consommation responsable et pour travailler collectivement et en collaboration afin de réduire considérablement la production de déchets, et ce, par la prévention, la réduction, le recyclage et la réutilisation.

À l'échelle nationale, le ministère a mis sur pied une équipe (ecoAMC) chargée d'accélérer les efforts visant à rendre les opérations d'AMC plus écologiques et à renforcer la résilience climatique, dans le but de réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) dans les bâtiments existants et de passer à des opérations carboneutres d'ici 2050. Il s'agit notamment d'atteindre les objectifs de carboneutralité de l'approvisionnement et de détournement des déchets au Canada et à l'étranger (par exemple, en détournant avec succès les déchets de rénovation/construction d'AMC des décharges).

Le ministère continue également de faire progresser la [Stratégie pour un gouvernement vert](#) qui a été élaborée pour faire en sorte que le gouvernement du Canada soit un chef de file mondial en matière d'activités gouvernementales écologiques, résilientes et à faible émission de carbone. AMC s'est engagé à nommer un responsable du développement durable chargé de superviser les achats écologiques et de veiller à ce que les activités d'approvisionnement du ministère soient pleinement conformes aux politiques et lignes directrices établies en matière d'achats écologiques<sup>8</sup>. AMC demeure également

<sup>8</sup> Conformément aux normes de la Politique d'achats écologiques et à la [Norme sur la divulgation des renseignements liés aux émissions de gaz à effet de serre et l'établissement des cibles de réduction](#) qui incitent les principaux fournisseurs à mesurer et à déclarer leurs émissions de gaz à effet de serre et à adopter un objectif scientifique pour les réduire.

déterminé à atteindre l'objectif de 100 % de véhicules à faibles émissions d'ici 2030 et à appuyer la transition complète d'AMC vers des véhicules à zéro émission.

Vous trouverez ci-dessous un aperçu des progrès réalisés par le ministère en 2023-2024 relativement aux cibles fédérales de la SFDD de 2022-2026, pour lesquelles Affaires mondiales Canada est responsable quant à la planification et à la production de rapports sur les mesures prises par le ministère. Pour plus d'informations sur les résultats obtenus par le ministère, voir la section 3 : Intégrer le développement durable.

**Thème de la cible :** Leadership fédéral en matière de consommation responsable

**Cible :** D'ici 2030, le gouvernement du Canada réacheminera des sites d'enfouissement au moins 75 % (en poids) des déchets opérationnels non dangereux (tous les ministres)

STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE	MESURE MINISTÉRIELLE	INDICATEUR DE RENDEMENT	CIBLE	COMMENT LA MESURE MINISTÉRIELLE CONTRIBUE À L'OBJECTIF ET À LA CIBLE DE LA SFDD ET, LE CAS ÉCHÉANT, À LA STRATÉGIE NATIONALE DU CANADA POUR LE PROGRAMME 2030 ET AUX ODD	RÉSULTATS OBTENUS
Maximiser le réacheminement des déchets des sites d'enfouissement	<p>Poursuivre l'analyse de l'audit annuel des déchets opérationnels, afin de soutenir la mesure des résultats en matière de réacheminement des déchets et la transparence publique</p> <p>Poursuivre le projet pilote de 2 ans utilisant Oscar Sort, dispositif d'intelligence artificielle qui aide les employés à trier correctement leurs déchets</p> <p>Poursuivre la mise en œuvre du programme écoBoutique, qui permet de redistribuer les fournitures de bureau excédentaires et sensibilise le</p>	<p>Pourcentage de déchets réacheminés des sites d'enfouissement, provenant des édifices de la région de la capitale nationale (RCN) affichant des taux d'occupation élevés<sup>9</sup></p> <p><u>Point de départ (2022-2023) :</u> 54,67 %</p>	<p>75 %</p> <p><u>Date d'atteinte de la cible :</u> 31 mars 2027</p>	<p>AMC appuie l'objectif 12 de la SFDD et l'ODD 12 en réacheminant les déchets des sites d'enfouissement par la mise en place et l'exploitation d'installations de compostage sur place dans certains bureaux, la fourniture d'une aide au personnel pour trier les déchets, la réduction de l'utilisation du plastique ainsi que par l'écoBoutique. Ces investissements devraient permettre de réduire directement les déchets et d'accroître le recyclage et la réutilisation, réduisant ainsi les transports et les émissions de gaz à effet de serre.</p>	<p><b>Résultat de l'indicateur :</b> <b>47,9 %</b></p> <p><b>Notes :</b> Le résultat de cet indicateur représente les données du 125, promenade Sussex et du 200, promenade du Portage. Le 111, promenade Sussex a été exclu en raison d'une erreur relevée dans l'audit des déchets réalisé par un tiers. Les trois bâtiments seront inclus dans les prochains cycles.</p>
		<p>Total des déchets acheminés dans les sites d'enfouissement, provenant des édifices de la RCN affichant des taux d'occupation élevés (tonnes/an)</p>	<p>35 (tonnes)</p> <p><u>Date d'atteinte de la cible :</u> 31 mars 2027</p>		<p><b>Résultat de l'indicateur :</b> <b>40,98 tonnes</b></p> <p><b>Notes :</b> Le résultat de cet indicateur représente les données du 125,</p>

<sup>9</sup> Les édifices affichant des taux d'occupation élevé du Ministère dans la région de la capitale nationale sont ceux du 125, promenade Sussex, du 111, promenade Sussex, et du 200, promenade du Portage.

STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE	MESURE MINISTÉRIELLE	INDICATEUR DE RENDEMENT	CIBLE	COMMENT LA MESURE MINISTÉRIELLE CONTRIBUE À L'OBJECTIF ET À LA CIBLE DE LA SFDD ET, LE CAS ÉCHÉANT, À LA STRATÉGIE NATIONALE DU CANADA POUR LE PROGRAMME 2030 ET AUX ODD	RÉSULTATS OBTENUS
	<p>personnel aux processus de l'économie circulaire</p> <p>Axer les activités d'approvisionnement sur des produits durables</p> <p><b>Programme</b> : Biens immobiliers (au Canada); Gestion du matériel</p>	<p><u>Point de départ (2022-2023)</u> : 43,60 (tonnes)</p>			<p>promenade Sussex et du 200, promenade du Portage. Le 111, promenade Sussex a été exclu en raison d'une erreur relevée dans l'audit des déchets réalisé par un tiers. Les trois bâtiments seront inclus dans les prochains cycles.</p>
		<p>Total des émissions de GES issues des déchets provenant des édifices de la RCN affichant des taux d'occupation élevés (Mt CO<sub>2</sub>)</p> <p><u>Point de départ (2022-2023)</u> : 19,92 (Mt CO<sub>2</sub>)</p>	<p>13 (Mt CO<sub>2</sub>)</p> <p><u>Date d'atteinte de la cible</u> : 31 mars 2027</p>		<p><b>Résultat de l'indicateur</b> : 18,73 Mt de CO<sub>2</sub></p> <p><b>Notes</b> : Le résultat de cet indicateur représente les données du 125, promenade Sussex et du 200, promenade du Portage. Le 111, promenade Sussex a été exclu en raison d'une erreur relevée dans l'audit des déchets réalisé par un tiers. Les trois bâtiments seront inclus dans les prochains cycles.</p>
	<p>Poursuivre les campagnes de sensibilisation visant à réduire la quantité de déchets plastiques produits</p> <p>Mettre en œuvre un programme de vaisselle réutilisable (à utiliser sur place ou à emporter) dans les cafétérias d'AMC</p> <p><b>Programmes</b> : Biens immobiliers (au Canada); Gestion du matériel</p>	<p>Pourcentage de plastique réacheminés des sites d'enfouissement, provenant des édifices de la RCN affichant des taux d'occupation élevés</p> <p><u>Point de départ (2022-2023)</u> : 12,3 %</p>	<p>50 %</p> <p><u>Date d'atteinte de la cible</u> : 31 mars 2027</p>		<p><b>Résultat de l'indicateur</b> : 19,57 %</p> <p><b>Notes</b> : Des mesures ciblées comme la mise en œuvre d'Oscar Sort (conseils de recyclage fondés sur l'intelligence artificielle) se sont déjà révélées efficaces pour détourner les plastiques. Ces mesures se poursuivront afin d'atteindre la cible de 2027.</p>
		<p>Quantité totale de plastique acheminé dans les sites d'enfouissement,</p>	<p>5 (tonnes)</p>		<p><b>Résultat de l'indicateur</b> : 7,86 tonnes</p>

STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE	MESURE MINISTÉRIELLE	INDICATEUR DE RENDEMENT	CIBLE	COMMENT LA MESURE MINISTÉRIELLE CONTRIBUE À L'OBJECTIF ET À LA CIBLE DE LA SFDD ET, LE CAS ÉCHÉANT, À LA STRATÉGIE NATIONALE DU CANADA POUR LE PROGRAMME 2030 ET AUX ODD	RÉSULTATS OBTENUS
		<p>provenant des édifices de la RCN affichant des taux d'occupation élevés (tonnes)</p> <p><u>Point de départ (2022-2023)</u>: 7,15 (tonnes)</p>	<p><u>Date d'atteinte de la cible</u> : 31 mars 2027</p>		<p><b>Notes :</b> Bien que le volume total de plastique envoyé aux sites d'enfouissement soit légèrement supérieur au point de départ, le taux d'occupation des bâtiments a considérablement augmenté au cours de l'année écoulée. Le taux de détournement des plastiques vers les sites d'enfouissement est supérieur à celui de l'année précédente, ce qui démontre l'efficacité des programmes de gestion des déchets.</p>
	<p>Poursuivre l'exploitation de l'unité de compostage sur place au 111, promenade Sussex (avec BGIS)</p> <p>Installer et exploiter l'unité de compostage sur place au 125, promenade Sussex (avec BGIS)</p> <p>Exploiter l'unité de compostage sur place installée au 200, promenade du Portage (avec BGIS)</p> <p><b>Programmes :</b> Biens immobiliers (au Canada); Gestion du matériel</p>	<p>Pourcentage de déchets organiques réacheminés des sites d'enfouissement, provenant des édifices de la RCN affichant des taux d'occupation élevés</p> <p><u>Point de départ (2022-2023)</u> : 13,67 %</p>	<p>35 %</p> <p><u>Date d'atteinte de la cible</u> : 31 mars 2027</p>		<p><b>Résultat de l'indicateur :</b> <b>23 %</b></p> <p><b>Notes :</b> Ce résultat représente les données du 125, promenade Sussex et du 200, promenade du Portage; le 111, promenade Sussex a été exclu en raison d'une erreur relevée dans l'audit des déchets réalisé par un tiers. Les trois bâtiments seront inclus dans les prochains cycles.</p>
		<p>Quantité totale de déchets organiques acheminés dans les sites d'enfouissement, provenant des édifices de la région de la capitale nationale affichant des taux d'occupation élevés</p>	<p>13 (tonnes)</p> <p><u>Date d'atteinte de la cible</u> : 31 mars 2027</p>		<p><b>Résultat de l'indicateur :</b> <b>21,24 tonnes</b></p> <p><b>Notes :</b> Ce résultat représente les données du 125, promenade Sussex et du</p>

STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE	MESURE MINISTÉRIELLE	INDICATEUR DE RENDEMENT	CIBLE	COMMENT LA MESURE MINISTÉRIELLE CONTRIBUE À L'OBJECTIF ET À LA CIBLE DE LA SFDD ET, LE CAS ÉCHÉANT, À LA STRATÉGIE NATIONALE DU CANADA POUR LE PROGRAMME 2030 ET AUX ODD	RÉSULTATS OBTENUS
		(tonnes)  <u>Point de départ (2022-2023)</u> : 17,44 (tonnes)			200, promenade du Portage; le 111, promenade Sussex a été exclu en raison d'une erreur relevée dans l'audit des déchets réalisé par un tiers. Les trois bâtiments seront inclus dans les prochains cycles.
Maximiser le réacheminement des déchets des sites d'enfouissement	Poursuivre le soutien à la fonction de commande d'impression Print-Release  <b>Programme</b> : Gestion de l'information	Pourcentage d'utilisateurs qui se servent de la fonction de commande d'impression Print-Release  <u>Point de départ (2022)</u> : RCN : 99,77 % d'usage de la fonction de commande d'impression	99 %  <u>Date d'atteinte de la cible</u> : Annuellement	AMC appuie l'objectif 12 de la SFDD et l'ODD 12 en réduisant les impressions, ce qui réduit la consommation de papier et les déchets. Grâce à la fonction de commande d'impression Print-Release, les pages ne peuvent être imprimées que lorsque l'utilisateur se trouve devant l'imprimante, ce qui élimine l'impression de pages qui ne sont jamais ramassées. Les résultats obtenus au cours des 3 premiers mois font ressortir une réduction de 10 % à 15 % des impressions non désirées.	<b>Résultat de l'indicateur</b> : <b>96 %</b>  <b>Notes</b> : Le résultat de cet indicateur ne concerne que la RCN. L'augmentation du taux d'occupation et quelques sites qui n'ont pas encore fait la transition vers la fonction de commande d'impression Print-Release sont à l'origine de la majeure partie des 4 % restants.
		Nombre de pages imprimées par utilisateur par an dans la RCN  <u>Point de départ (2022)</u> : 305	250 par utilisateur par an  <u>Date d'atteinte de la cible</u> : 31 mars 2025		<b>Résultat de l'indicateur</b> : <b>642 pages par utilisateur</b>  <b>Notes</b> : Le chiffre de 642 pages par utilisateur représente une baisse par rapport aux 691 pages en 2022-2023 et une réduction importante par rapport au chiffre d'avant la COVID qui était de 2143 pages par utilisateur.

**Cible :** D'ici 2030, le gouvernement du Canada réacheminera des sites d'enfouissement au moins 90 % (en poids) des déchets de construction et de démolition (tous les ministres)

STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE	MESURE MINISTÉRIELLE	INDICATEUR DE RENDEMENT	CIBLE	COMMENT LA MESURE MINISTÉRIELLE CONTRIBUE À L'OBJECTIF ET À LA CIBLE DE LA SFDD ET, LE CAS ÉCHÉANT, À LA STRATÉGIE NATIONALE DU CANADA POUR LE PROGRAMME 2030 ET AUX ODD	RÉSULTATS OBTENUS
Maximiser le réacheminement des déchets des sites d'enfouissement	Rénovation de l'administration centrale d'AMC au 125, promenade Sussex à Ottawa (Ontario), Canada  <b>Programme :</b> Biens immobiliers (au Canada)	Pourcentage du poids total des déchets de construction détournés des sites d'enfouissement  <u>Point de départ :</u> Nouvelle initiative	95 %  <u>Date d'atteinte de la cible :</u> 31 mars 2028 (achèvement du projet)	AMC appuie l'objectif 12 de la SFDD et l'ODD 12 en réduisant les déchets de construction qui sont acheminés dans des sites d'enfouissement, ce qui entraîne une réduction directe des déchets. La mesure ministérielle permet de réduire les déchets de construction des travaux de rénovation d'envergure qui sont en cours, ce qui devrait apporter une importante contribution à la réduction des déchets de construction et des déchets en général <sup>1</sup> .	<b>Résultat de l'indicateur :</b> 95 %  <b>Notes :</b> Ce chiffre est communiqué à AMC par Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC), car c'est le ministère responsable du projet de rénovation.

**Cible :** Les émissions des biens et des services achetés par le gouvernement du Canada seront nulles d'ici 2050, ce qui facilitera le passage à une économie carboneutre circulaire (tous les ministres)

STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE	MESURE MINISTÉRIELLE	INDICATEUR DE RENDEMENT	CIBLE	COMMENT LA MESURE MINISTÉRIELLE CONTRIBUE À L'OBJECTIF ET À LA CIBLE DE LA SFDD ET, LE CAS ÉCHÉANT, À LA STRATÉGIE NATIONALE DU CANADA POUR LE PROGRAMME 2030 ET AUX ODD	RÉSULTATS OBTENUS
Transformer le parc de véhicules légers du gouvernement fédéral	Initiative d'écologisation du parc de véhicules d'AMC au Canada  <b>Programme :</b> Services ministériels de la plateforme	Pourcentage de véhicules qui sont des véhicules zéro émission (VZE)  <u>Point de départ (2023) :</u> 81,4 % du parc de véhicules ministériel est composé des véhicules à faibles émissions	Parc de véhicules au Canada composé à 100 % de VZE  <u>Date d'atteinte de la cible :</u> 2030	AMC appuie l'objectif 12 de la SFDD et l'ODD 12 en écologisant le parc de véhicules au Canada, ce qui contribue directement à l'objectif d'augmenter le nombre de véhicules zéro émission (VZE). Cela devrait permettre de réduire de 100 % les émissions de gaz à effet de serre des parcs de véhicules du gouvernement fédéral au pays d'ici 2030, contribuant ainsi directement à l'objectif de la SFDD <sup>ii</sup> .	<b>Résultat de l'indicateur :</b> 31 % des véhicules sont des véhicules à zéro émission  <b>Notes :</b> 21 % du parc automobile national du ministère était composé de véhicules à zéro émission en 2023. Le point de départ a été mal indiqué en tant que pourcentage total de tous les véhicules à faibles émissions. AMC demeure sur la bonne voie pour atteindre la cible de 100 % de véhicules à zéro émission pour le parc automobile national d'ici 2030.
Améliorer les critères d'approvisionnement écologique	Renforcer la capacité du personnel du Ministère à reconnaître, évaluer et appliquer les critères	Pourcentage des agentes et agents d'approvisionnement qui ont suivi le cours <u>Achats écologiques</u> (COR405) de l'École	95 %  <u>Date d'atteinte de la cible :</u> 31 mars 2027	AMC appuie l'objectif 12 de la SFDD et l'ODD 12 en améliorant la connaissance de l'approvisionnement écologique grâce à de la formation et à l'utilisation des critères d'approvisionnement écologique pour mieux éclairer les choix en matière d'achats durables.	<b>Résultat de l'indicateur :</b> 57,69 %  <b>Notes :</b>

STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE	MESURE MINISTÉRIELLE	INDICATEUR DE RENDEMENT	CIBLE	COMMENT LA MESURE MINISTÉRIELLE CONTRIBUE À L'OBJECTIF ET À LA CIBLE DE LA SFDD ET, LE CAS ÉCHÉANT, À LA STRATÉGIE NATIONALE DU CANADA POUR LE PROGRAMME 2030 ET AUX ODD	RÉSULTATS OBTENUS
	<p>d'approvisionnement écologique dans les processus d'approvisionnement</p> <p><b>Programme</b> : Gestion des acquisitions</p>	<p>de la fonction publique du Canada.</p> <p><u>Point de départ (mars 2023)</u> : 59 %</p> <p>Pourcentage du personnel de soutien administratif, du personnel qui possède des pouvoirs délégués et du personnel de soutien affecté aux locaux qui a suivi le cours <a href="#">Achats écologiques</a> (COR405) de l'École de la fonction publique du Canada</p> <p><u>Point de départ</u> : Nouvelle initiative</p>	<p>50 %</p> <p><u>Date d'atteinte de la cible</u> : 50 % d'ici le 31 mars 2025</p>	<p>L'approvisionnement écologique intègre des facteurs environnementaux dans les décisions d'achat et devrait inciter les fournisseurs à réduire l'impact environnemental de leurs biens et services et de leurs chaînes d'approvisionnement<sup>iii</sup>.</p>	<p>En bonne voie pour atteindre la cible d'ici 2027.</p> <p><b>Résultat de l'indicateur :</b> <b>De nouvelles données seront disponibles au cours de l'exercice 2025-2026.</b></p>
Renforcer les critères d'approvisionnement écologique	Définir et intégrer des critères solides d'approvisionnement écologique (par exemple, certifications, analyse du cycle de vie, contenu recyclé, circularité, empreinte carbone) dans les marchés ministériels, les offres à commandes et les arrangements en matière d'approvisionnement, pour veiller à ce que les critères environnementaux, y compris les critères sociaux et en matière de biodiversité, soient inclusifs et suffisants	<p>Pourcentage du total des marchés ministériels, des offres à commandes et des arrangements en matière d'approvisionnement qui intègrent des critères solides d'approvisionnement écologique</p> <p><u>Point de départ</u> : Nouvelle initiative</p>	<p>100 %</p> <p><u>Date d'atteinte de la cible</u> : 31 mars 2025</p>		<p><b>Résultat de l'indicateur :</b> <b>De nouvelles données seront disponibles au cours de l'exercice 2025-2026</b></p> <p><b>Notes :</b> Les critères d'approvisionnement écologique et le suivi sont en cours d'élaboration conformément à la Stratégie pour un gouvernement vert, qui stipule que des critères d'approvisionnement écologique doivent être inclus d'ici 2026.</p>

STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE	MESURE MINISTÉRIELLE	INDICATEUR DE RENDEMENT	CIBLE	COMMENT LA MESURE MINISTÉRIELLE CONTRIBUE À L'OBJECTIF ET À LA CIBLE DE LA SFDD ET, LE CAS ÉCHÉANT, À LA STRATÉGIE NATIONALE DU CANADA POUR LE PROGRAMME 2030 ET AUX ODD	RÉSULTATS OBTENUS
	<b>Programme</b> : Services de gestion des acquisitions				
Renforcer les critères d'approvisionnement écologique	Encourager le personnel de la gestion des installations à suivre de la formation sur la sensibilisation aux changements climatiques  <b>Programme</b> : Gestion et surveillance	Pourcentage des membres du personnel de la gestion des installations qui ont suivi de la formation sur la sensibilisation aux changements climatiques  <u>Point de départ</u> : Nouvelle initiative	80 %  <u>Date d'atteinte de la cible</u> : 31 mars 2027		<b>Résultat de l'indicateur</b> : <b>De nouvelles données seront disponibles au cours de l'exercice 2024-2025.</b>
Autre	Mettre en œuvre un programme ministériel de soutien au numérique pour réduire le nombre d'appareils et veiller à ce que les appareils répondent aux exigences d'efficacité ENERGY STAR® et à ce que les fonctions d'économie d'énergie soient activées  <b>Programme</b> : Technologie de l'information	Ratio membres du personnel-imprimantes  <u>Point de départ (2017)</u> : 12 membres du personnel pour 1 imprimante  Pourcentage des membres du personnel sont passés à un seul appareil (ordinateur portable ou de bureau)  <u>Point de départ (2018)</u> : 53 % du personnel à l'échelle mondiale	25 membres du personnel pour 1 imprimante  <u>Date d'atteinte de la cible</u> : 31 mars 2026  85 % des membres du personnel à l'échelle mondiale sont passés à un seul appareil  <u>Date d'atteinte de la cible</u> : 31 mars 2025	AMC appuie l'objectif 12 de la SFDD et l'ODD 12 en réduisant le nombre d'appareils et en adoptant des exigences d'efficacité énergétique plus rigoureuses pour les appareils électroniques.  Le programme ministériel de soutien au numérique réduit les impacts environnementaux en augmentant l'utilisation de plateformes numériques, ce qui réduit ainsi à la fois l'utilisation de papier et le nombre d'imprimantes. La politique d'attribution des appareils assure une utilisation efficiente des ressources ministérielles afin de réduire la consommation d'électricité et l'empreinte écologique.	<b>Résultat de l'indicateur</b> : <b>50 employés pour 1 appareil d'impression</b>  <b>Notes</b> : Le ratio de l'utilisation des appareils d'impression de 50:1 concerne la partie renouvelée des immeubles dans la RCN. AMC continue de le mettre en œuvre dans les missions à l'étranger. Nous sommes sur la bonne voie et, dans la plupart des endroits, nous dépassons nos cibles.  <b>Résultat de l'indicateur</b> : <b>80 %</b>

## Initiatives faisant progresser le Programme 2030 du Canada et l'ODD 12 – Consommation et production responsables

Les initiatives suivantes montrent comment la programmation d'AMC soutient le Programme 2030 et les ODD et complètent l'information présentée ci-dessus.

INITIATIVES PRÉVUES	CIBLES OU AMBITIONS NATIONALES ET/OU CIBLES MONDIALES ASSOCIÉES	RÉSULTATS OBTENUS
<p>Définir une solution de gestion des stocks pour les missions et établir un cadre de gestion des actifs</p>	<p>Soutenir l'ambition nationale de la population canadienne de consommer de manière durable et l'ambition des entreprises d'adopter des activités de protection de l'environnement et des pratiques de gestion écologiques (12.2.1)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les consultations se poursuivent afin de déterminer les options pour l'élaboration et la mise en œuvre d'une solution de gestion du matériel dans les missions. De plus, à la suite des leçons tirées du projet pilote Fleetio (un logiciel de gestion de l'entretien du parc automobile), l'objectif est d'intégrer les exigences en matière de rapports sur le parc automobile dans un cadre existant (par exemple, Microsoft365).</li> </ul>
<p>Pour les activités au pays, les initiatives supplémentaires suivantes sont en cours ou prévues :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Nomination d'un championne ou d'un champion du développement durable ou une ou un cadre de haut niveau du développement durable pour superviser l'approvisionnement écologique</li> <li>Création d'un tableau de bord de déclaration des émissions de GES, qui fournira des données sur les émissions de portée 1, 2 et 3 pour les immeubles du 125, promenade Sussex, du 111, promenade Sussex et du 200, promenade du Portage</li> <li>Suppression des poubelles de bureau et mise en place de stations de déchets centralisées, qui incitent le personnel à se débarrasser des déchets dans les bacs de compostage et de recyclage du plastique, ainsi que dans les bacs de recyclage du papier blanc qui s'y trouvent. Cela contribuera à éliminer la contamination liée aux flux de déchets mélangés et à réduire les émissions de GES</li> <li>Élaboration d'une stratégie de communication de manière à obtenir une rétroaction continue du personnel et à tenir celui-ci continuellement informé de l'évolution des stratégies, des objectifs, des politiques, des procédures, des produits et des services</li> <li>Création d'un groupe de travail sur la biodiversité avec les membres de l'Initiative d'écologisation du gouvernement</li> <li>Soutien de l'Initiative d'écologisation du gouvernement en augmentant la sensibilisation auprès des missions et au Canada,</li> </ul>	<p><b>Cibles de la SFDD :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Réacheminer des sites d'enfouissement au moins 75 % (en poids) des déchets opérationnels non dangereux d'ici 2030</li> <li>Réacheminer des sites d'enfouissement au moins 75 % (en poids) des déchets de plastique d'ici 2030</li> <li>Réduire les émissions de gaz à effet de serre des installations et des parcs de véhicules du gouvernement fédéral de 40 % par rapport aux niveaux de 2005 d'ici 2030 (avec l'ambition d'atteindre cet objectif d'ici 2025) et de 80 % par rapport aux niveaux de 2005 d'ici 2050 (avec l'ambition de parvenir à la carboneutralité).</li> </ul> <p><b>ODD 12 : Consommation et production responsables<sup>iv</sup></b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>AMC demeure sur la bonne voie pour nommer un champion ou un dirigeant principal du développement durable dans les délais prévus par cette stratégie (ODD 12, 13).</li> <li>AMC a progressé dans l'élaboration de son tableau de bord de déclaration des émissions de GES (ODD 12, 13), actuellement utilisé pour rendre compte de certains types d'émissions et d'autres données importantes (par exemple, les données relatives à la gestion des déchets).</li> <li>Le retrait des poubelles de bureau et la mise en place de stations de déchets centralisées progressent comme prévu, parallèlement aux activités de rénovation du 125, promenade Sussex, afin d'améliorer le réacheminement des déchets et de réduire ainsi l'empreinte carbone du ministère. (ODD 12, 13).</li> <li>AMC a amélioré les communications afin de veiller à ce que les employés soient correctement informés des initiatives en matière de développement durable. Cela a permis de sensibiliser les employés à leurs propres choix en matière de développement durable et d'influencer leur travail en fonction de ces valeurs (ODD 12, 13).</li> <li>AMC met en place un groupe de travail sur la biodiversité dans le cadre de l'Initiative d'écologisation du gouvernement, qui inclut le SCT. Rassembler l'expertise de plusieurs pays pour échanger les pratiques exemplaires/études de cas permettra d'éclairer les initiatives actuelles et futures d'AMC en matière de biodiversité (ODD 12, 13).</li> </ul>

INITIATIVES PRÉVUES	CIBLES OU AMBITIONS NATIONALES ET/OU CIBLES MONDIALES ASSOCIÉES	RÉSULTATS OBTENUS
<p>et en incluant de l'information sur l'Initiative dans la formation préalable à l'affectation des cheffes et chefs de mission et dans le manuel des cheffes et chefs de mission</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Inclusion de la sensibilisation aux changements climatiques, à la durabilité et à l'économie circulaire dans le processus d'intégration des nouveaux membres du personnel d'AMC</li> <li>▪ Examen du processus d'attribution et des modèles de contrats d'aménagement paysager afin d'assurer l'emploi de pratiques favorisant une plus grande biodiversité, telles que l'utilisation de plantes indigènes, l'utilisation d'aménagements paysagers perméables dans la mesure du possible, la récupération des eaux de pluie et la gestion à faible teneur en sel des surfaces glacées</li> <li>▪ Établissement d'un rapport sur l'approvisionnement écologique qui contiennent des données et des analyses concernant les critères respectés et non respectés, ainsi que des recommandations visant à renforcer les critères d'approvisionnement écologique. Ce rapport devrait également évaluer l'adhésion du Ministère à des pratiques d'approvisionnement durable sur le plan de l'environnement</li> <li>▪ Création de bases de données centralisées ou de plateformes en ligne qui fournissent des renseignements actualisés sur les produits, les services et les fournisseurs à privilégier du point de vue de l'environnement. Ces ressources devront être facilement accessibles au personnel chargé de l'approvisionnement afin qu'il puisse prendre des décisions éclairées.</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• AMC a entrepris des activités de sensibilisation à l'initiative d'écologisation du gouvernement au sein du ministère et, par conséquent, les renseignements sur l'écologisation devraient faire partie de la formation préalable à l'affectation des chefs de mission (CDM) et dans le manuel des CDM au cours des prochaines années. Avec la poursuite des activités de sensibilisation, le développement durable devrait devenir une priorité encore plus importante dans les missions (ODD 12 et 13).</li> <li>• AMC a encouragé la formation sur les changements climatiques, la durabilité et l'économie circulaire, notamment au moyen de séances internes organisées par ecoAMC ou d'autres groupes, ou a encouragé les cours offerts par l'École de la fonction publique du Canada (ODD 12, 13).</li> <li>• AMC, par l'intermédiaire d'un microprojet du Fonds pour un gouvernement vert, a commencé à analyser les données relatives à l'approvisionnement afin de déterminer les catégories de répercussions les plus élevées (en ce qui a trait aux émissions de GES) et de contribuer à l'élaboration de fiches techniques destinées à aider les agents d'approvisionnement à inclure des critères d'approvisionnement écologique dans les activités d'évaluation de l'approvisionnement. Ce projet s'achèvera en mars 2025, après quoi AMC produira un rapport sur les leçons apprises et les pratiques exemplaires pour mettre en œuvre ces mesures d'approvisionnement écologique (ODD 12, 13).</li> </ul>



## OBJECTIF 13 : PRENDRE DES MESURES RELATIVES AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET LEURS IMPACTS

### Le contexte de la SFDD :

L'action du Canada à l'appui de l'ODD 13 se concentre sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre et de polluants climatiques à courte durée de vie et sur le renforcement de la résilience. Pour atteindre cet objectif plus vaste de la SFDD, le ministère aide les pays en développement à atténuer les changements climatiques et à s'y adapter.

Les changements climatiques et la perte de biodiversité peuvent être des catalyseurs d'instabilité, de conflits, d'insécurité alimentaire et de pandémies. Pour lutter contre cette menace, le Canada a annoncé en 2021 qu'il doublerait son engagement financier international en matière de climat, qui passera de 2,65 milliards de dollars (2015 à 2021) à 5,3 milliards de dollars (2021 à 2026). Ce financement soutient les pays en développement du monde entier dans leur lutte contre les changements climatiques et la perte de biodiversité, en se concentrant sur quatre domaines : 1) transition vers une énergie propre et élimination progressive du charbon; 2) agriculture et systèmes alimentaires adaptés au climat; 3) solutions fondées sur la nature et biodiversité et 4) gouvernance climatique. AMC travaille avec un large éventail d'intervenants pour fournir sa part de ce financement, qui est décrite dans l'Objectif 17.

Le ministère continue également à prendre des mesures importantes pour s'assurer que les émissions opérationnelles d'AMC dans les bâtiments existants sont réduites afin d'aider à atteindre les objectifs du Canada en matière de carboneutralité<sup>10</sup> et de réduire les risques que posent les changements climatiques pour les biens du gouvernement fédéral. Pour ses biens à l'étranger, le ministère recueille des données auprès des missions afin de mesurer régulièrement les données relatives à l'énergie, à l'eau et aux déchets, dans le but de faciliter la prise de décision et l'établissement de rapports internes. Le ministère réalise aussi régulièrement des évaluations de la vulnérabilité et des risques climatiques, qui permettent de prendre en compte l'adaptation aux changements climatiques dans les processus décisionnels, ainsi que des audits sur l'énergie, l'eau et les déchets. En outre,

<sup>10</sup> Le gouvernement du Canada s'est engagé à réduire les émissions du pays de 40 à 45 % par rapport aux niveaux de 2005 d'ici 2030 et à mettre le Canada sur la voie de la carboneutralité d'ici à 2050.

plusieurs missions d'AMC à l'étranger ont obtenu des certifications de bâtiments écologiques et ont entrepris des initiatives d'écologisation au sein de la mission.

Vous trouverez ci-dessous un aperçu des progrès réalisés par le ministère en 2023-2024 relativement aux cibles fédérales de la SFDD de 2022-2026, pour lesquelles Affaires mondiales Canada est responsable quant à la planification et à la production de rapports sur les mesures prises par le ministère. Pour plus d'informations sur les résultats obtenus par le ministère, voir la section 3 : Intégrer le développement durable.

**Thème de la cible :** Adaptation aux changements climatiques et atténuation de leurs effets

**Cible :** Réduire les émissions de gaz à effet de serre de 40 % à 45 % par rapport aux niveaux de 2005 d'ici 2030, et parvenir à la carboneutralité d'ici 2050 (ministre de l'Environnement et du Changement climatique avec l'appui de tous les autres ministres)

STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE	MESURE MINISTÉRIELLE	INDICATEUR DE RENDEMENT	CIBLE	COMMENT LA MESURE MINISTÉRIELLE CONTRIBUE À L'OBJECTIF ET À LA CIBLE DE LA SFDD ET, LE CAS ÉCHÉANT, À LA STRATÉGIE NATIONALE DU CANADA POUR LE PROGRAMME 2030 ET AUX ODD	RÉSULTATS OBTENUS
Poursuivre la mise en œuvre des plans et des mesures climatiques du Canada	Collaborer avec un éventail de partenaires bilatéraux et multilatéraux, y compris les gouvernements des pays en développement, les organisations non gouvernementales au Canada et dans le monde, et les institutions de financement climatique pour soutenir les réductions mondiales de GES  <b>Programme :</b> 24 – Aide internationale multilatérale	Réductions de GES découlant d'initiatives internationales financées par le Canada  <u>Point de départ (août 2022) :</u> 228 <sup>11</sup> mégatonnes d'émissions de GES réduites ou évitées grâce à des projets soutenus par l'engagement antérieur du Canada en faveur du financement climatique, à hauteur de 2,65 milliards de dollars	300 mégatonnes cumulatives de GES  <u>Date d'atteinte de la cible :</u> 2050	AMC appuie l'objectif 13 de la SFDD et l'ODD 13 en finançant des activités qui réduisent les émissions de GES. Bien que l'objectif de la SFDD soit axé sur le territoire national, le soutien du Ministère aux pays en développement permettra de réduire les émissions de GES à l'échelle mondiale et contribuera à la mise en œuvre de l'Accord de Paris. On s'attend à ce que les réductions de GES se traduisent par l'équivalent du retrait de la circulation de près de 67 millions de voitures à moteur à combustion pendant 1 an.	<b>Résultat de l'indicateur :</b> <b>28,7 mégatonnes en 2022-2023</b>  <b>Notes :</b> La cible d'émissions de GES est une cible cumulative à long terme. En raison de la nature des projets de réduction des émissions de GES, notamment le fait que les réductions réelles des émissions de GES prennent beaucoup de temps à se concrétiser et peuvent n'être pleinement réalisées qu'après la fin du programme, et de la nature du programme de financement, le programme de financement climatique utilise les résultats attendus jusqu'à ce que les résultats réels soient disponibles pour rendre compte du rendement du programme.

<sup>11</sup> Ce résultat a été mis à jour depuis la publication de la SMDD 2023-2027 d'AMC, et est passé à « plus de 200 mégatonnes » selon le site Web [Financement climatique du Canada aux pays en développement](#) du Canada pour les pays en développement.

**Thème de la cible :** Leadership fédéral en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre et de résilience climatique**Cible :** Le gouvernement du Canada fera la transition vers des opérations carboneutres pour les installations et les parcs de véhicules conventionnels d'ici 2050 (tous les ministres)

STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE	MESURE MINISTÉRIELLE	INDICATEUR DE RENDEMENT	CIBLE	COMMENT LA MESURE MINISTÉRIELLE CONTRIBUE À L'OBJECTIF ET À LA CIBLE DE LA SFDD ET, LE CAS ÉCHÉANT, À LA STRATÉGIE NATIONALE DU CANADA POUR LE PROGRAMME 2030 ET AUX ODD	RÉSULTATS OBTENUS
Mettre en œuvre la Stratégie pour un gouvernement vert par l'intermédiaire de mesures visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre, à améliorer la résilience climatique et à écologiser l'ensemble des opérations du gouvernement	Encourager le personnel à adopter l'application écoTrajet  <b>Programme :</b> Services de gestion et de surveillance	Nombre de membres du personnel qui utilisent écoTrajet  <u>Point de départ (31 mars 2023) :</u> 415 membres du personnel	700 membres du personnel  <u>Date d'atteinte de la cible :</u> 31 mars 2024	AMC appuie l'objectif 13 de la SFDD et l'ODD 13 en mettant en œuvre les mesures décrites dans la Stratégie pour un gouvernement vert, qui permettent de réduire les émissions de GES. Ces mesures comprennent l'adoption de solutions de mobilité à faible émission de carbone, le déploiement d'infrastructures de soutien dans ses installations et la modernisation de son parc de véhicules v	<b>Résultat de l'indicateur :</b> <b>535</b>  <b>Notes :</b> L'application écoTrajet a été prolongée d'un an afin d'améliorer l'ensemble des données et d'attirer davantage d'utilisateurs. Les activités de communication continuent d'augmenter la base d'utilisateurs, et on s'attend à ce que le nombre d'utilisateurs augmente considérablement à l'automne 2024 avec l'augmentation de la présence au bureau.
	Encourager les membres du personnel à se déplacer entre leur domicile et leur lieu de travail de manière durable en leur fournissant les outils et l'infrastructure nécessaires pour prendre des décisions plus durables  <b>Programme :</b> Services de gestion et de surveillance	Pourcentage de membres du personnel qui se déplacent en utilisant des options de transport actif ou collectif  <u>Point de départ :</u> Nouvelle initiative	22 %  <u>Date d'atteinte de la cible :</u> 31 mars 2027		<b>Résultat de l'indicateur :</b>  <b>De nouvelles données seront disponibles au cours de l'exercice 2024-2025.</b>
	Fournir un service de navette électrique pour les déplacements	Tonnes (t) d'équivalentCO <sub>2</sub> évitées grâce à l'utilisation de la navette dans la RCN	158,80 t de CO <sub>2</sub> évitées <sup>13</sup>		<b>Résultat de l'indicateur :</b> <b>37,77 Mt de CO<sub>2</sub> évitées pour 2023-2024</b>

<sup>13</sup> Cette cible représente des réductions d'émissions cumulées sur trois ans, et non sur un an comme indiqué. La cible annuelle devrait être de 53 Mt de CO<sub>2</sub>. Cette erreur sera corrigée dans une mise à jour de la SMDD 2023-2027 publiée par AMC.

STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE	MESURE MINISTÉRIELLE	INDICATEUR DE RENDEMENT	CIBLE	COMMENT LA MESURE MINISTÉRIELLE CONTRIBUE À L'OBJECTIF ET À LA CIBLE DE LA SFDD ET, LE CAS ÉCHÉANT, À LA STRATÉGIE NATIONALE DU CANADA POUR LE PROGRAMME 2030 ET AUX ODD	RÉSULTATS OBTENUS
	professionnels entre les immeubles d'AMC dans la RCN au lieu de taxis non électriques.  <b>Programme</b> : Services de gestion et de surveillance	<u>Point de départ (2022-2023)</u> : 94,58 t de CO <sub>2</sub> <sup>12</sup>	<u>Date d'atteinte de la cible</u> : Annuellement		<b>Notes</b> : Le service de navette gagne en popularité et le nombre d'utilisateurs devrait continuer à augmenter dans les années à venir, notamment en raison de l'accroissement de la présence au bureau.
Mettre en œuvre la Stratégie pour un gouvernement vert par l'intermédiaire de mesures visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre, à améliorer la résilience climatique et à écologiser l'ensemble des opérations du gouvernement	Mettre en œuvre la Stratégie globale du portefeuille et le Cadre stratégique de développement durable en s'inspirant de la Stratégie pour un gouvernement vert  <b>Programme</b> : Planification et intendance des biens immobiliers	Pourcentage de missions rendant compte des indicateurs relatifs à l'énergie, à l'eau et aux déchets  <u>Point de départ</u> : Nouvelle initiative	Un minimum de 80 % des missions rendent compte des indicateurs relatifs à l'énergie, à l'eau et aux déchets  <u>Date d'atteinte de la cible</u> : Annuellement	AMC appuie l'objectif 13 de la SFDD et l'ODD 13 en mettant en œuvre les mesures décrites dans la Stratégie pour un gouvernement vert, qui permettent de réduire les émissions de GES, y compris la certification de bâtiments écologiques pour tous les grands projets de construction et de rénovation. Le Ministère est déterminé à réduire la demande d'énergie ou à passer à des sources d'énergie faibles en carbone afin de réduire les émissions de GES provenant de l'exploitation des biens immobiliers. En outre, AMC s'efforcera d'obtenir et de mener à bien les certifications de bâtiments écologiques (BOMA BEST, LEED, TRUE, etc.) pour les bâtiments actuels, l'exploitation et l'entretien <sup>vi</sup> .	<b>Résultat de l'indicateur</b> : <b>77 % des missions ont communiqué des données sur l'énergie et 68,8 % des données sur l'eau et les déchets en 2022-2023.</b>  <b>Notes</b> : Conformément aux directives liées à la SGV du SCT, AMC utilise RETScreen pour rendre compte de ses mesures relatives à l'énergie, à l'eau et aux déchets. Cette fonction est gérée dans le cadre d'un protocole d'entente entre RNCAN et AMC.
		Nombre d'audits terminés sur l'énergie, l'eau et les déchets  <u>Point de départ (1<sup>er</sup> avril 2023)</u> : 22 audits terminés sur l'énergie, l'eau et les déchets	5 à 10 initiatives sur l'énergie, l'eau et les déchets  <u>Date d'atteinte de la cible</u> : Annuellement		<b>Résultat de l'indicateur</b> : <b>20 initiatives achevées dans les domaines de l'énergie, de l'eau et des déchets</b>
		Variation en pourcentage des émissions de GES provenant des biens immobiliers internationaux appartenant à l'État par rapport à l'exercice 2005-2006  <u>Point de départ (2005-2006)</u> :	Portefeuille immobilier appartenant à l'État à zéro émission nette et résilient sur le plan du climat		<b>Résultat de l'indicateur</b> : <b>Variation de 35,4 % dans la réduction des GES</b>

<sup>12</sup> Ce point de départ représente une estimation sur trois ans, et non sur un an comme indiqué. Le résultat réel pour 2022-2023 est de 18,6 Mt de CO<sub>2</sub>. Cette erreur sera corrigée dans une mise à jour de la SMDD 2023-2027 publiée par AMC.

STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE	MESURE MINISTÉRIELLE	INDICATEUR DE RENDEMENT	CIBLE	COMMENT LA MESURE MINISTÉRIELLE CONTRIBUE À L'OBJECTIF ET À LA CIBLE DE LA SFDD ET, LE CAS ÉCHÉANT, À LA STRATÉGIE NATIONALE DU CANADA POUR LE PROGRAMME 2030 ET AUX ODD	RÉSULTATS OBTENUS
		30 922 t équivalent CO <sub>2</sub> (calcul estimatif de RNCan)	<u>Date d'atteinte de la cible</u> : 2050		
	Continuer de réaliser des projets qui possèdent des certifications de bâtiments écologiques ( <a href="#">BOMA BEST</a> ) Leadership in Energy and Environmental Design (LEED)  Continuer d'intégrer des certifications de bâtiments écologiques dans les grands projets d'immobilisations  <b>Programme</b> : Planification et intendance des biens immobiliers	Nombre de certifications terminées  <u>Point de départ (2022-2023)</u> : 10	8 nouvelles certifications  <u>Date d'atteinte de la cible</u> : 31 mars 2027		<b>Résultat de l'indicateur</b> : <b>6 nouvelles certifications</b>
Assurer la modernisation en construisant des bâtiments carboneutres	Prendre des mesures pour concevoir et construire des bâtiments carboneutres, réduisant ainsi les émissions de carbone à la fois opérationnelles et intrinsèques  <b>Programme</b> : Planification et intendance des biens immobiliers	Pourcentage de nouveaux projets dont la conception permet d'atteindre la carboneutralité  <u>Point de départ (2022-2023)</u> : 0 %	100 %  <u>Date d'atteinte de la cible</u> : 2026	AMC appuie l'objectif 13 de la SFDD et l'ODD 13 en utilisant des techniques de construction et des produits carboneutres dans les nouveaux bâtiments et les rénovations afin de réduire les émissions de GES. Les mesures qui permettent de mettre en commun les installations, de réduire la demande d'énergie ou de passer à des sources d'énergie faibles en carbone entraîneront une réduction des émissions de GES provenant de l'exploitation des biens immobiliers du Ministère <sup>vii</sup> .	<b>Résultat de l'indicateur</b> : <b>0 %</b>  <b>Notes</b> : Aucun projet de construction neuve n'a été achevé avec une certification zéro carbone en 2023-2024. Six grands projets à objectif zéro carbone sont en cours en août 2024.
Effectuer une analyse du coût du cycle de vie de la réduction des gaz à effet de serre lorsque des	Tous les travaux de rénovation majeurs, y compris les contrats de performance	Pourcentage des grands projets de rénovation de bâtiments qui font l'objet d'une analyse du coût du cycle de vie	100 %  <u>Date d'atteinte de la cible</u> :	AMC appuie l'objectif 13 de la SFDD et l'ODD 13 au moyen d'analyses du coût du cycle de vie visant à réduire les émissions de GES tout au long du cycle de vie des grands projets de rénovation internationaux <sup>viii</sup> .	<b>Résultat de l'indicateur</b> : <b>33 %</b>  <b>Notes</b> :

STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE	MESURE MINISTÉRIELLE	INDICATEUR DE RENDEMENT	CIBLE	COMMENT LA MESURE MINISTÉRIELLE CONTRIBUE À L'OBJECTIF ET À LA CIBLE DE LA SFDD ET, LE CAS ÉCHÉANT, À LA STRATÉGIE NATIONALE DU CANADA POUR LE PROGRAMME 2030 ET AUX ODD	RÉSULTATS OBTENUS
bâtiments font l'objet de rénovations majeures	<p>énergétique importants, font l'objet d'une analyse du coût du cycle de vie pour la réduction des émissions de GES afin de déterminer les économies optimales en la matière</p> <p><b>Programme :</b> Planification et intendance des biens immobiliers</p>	<p><u>Point de départ (2022-2023) :</u> 0 %</p>	<p>31 mars 2026</p>		<p>AMC s'engage à faire en sorte que tous les grands projets de constructions neuves et de rénovation dont la portée a été déterminée fassent l'objet d'une analyse du coût du cycle de vie dans le cadre de la cible établie. La plupart de ces projets sont pluriannuels et ne feront l'objet d'un rapport que l'année de leur achèvement.</p>
Effectuer une analyse du coût du cycle de vie de la réduction des gaz à effet de serre lorsque des bâtiments font l'objet de rénovations majeures	<p>Réduire la consommation d'énergies non renouvelables en installant des panneaux solaires sur les toits, des éclairages LED, des fenêtres à triple vitrage, en récupérant la chaleur des centres de données et en améliorant l'isolation, une tour à la fois, dans le cadre de la rénovation de l'édifice Lester-B.-Pearson</p> <p><b>Programme :</b> Biens immobiliers (au Canada)</p>	<p>Pourcentage de réduction des émissions de GES provenant de la consommation d'énergie des bâtiments par rapport à la consommation précédant les rénovations</p> <p><u>Point de départ (2018) :</u> 4 852,2 tonnes de CO<sub>2</sub></p>	<p>67 % d'ici la fin du projet</p> <p><u>Date d'atteinte de la cible :</u> 31 mars 2028</p>	<p>AMC appuie l'objectif 13 de la SFDD et l'ODD 13 en mettant en œuvre des décisions dans le domaine immobilier qui réduisent les émissions de GES en abaissant la consommation d'énergie, ce qui permettra de réduire les émissions de GES provenant de la production d'énergie<sup>ix</sup>.</p>	<p><b>Résultat de l'indicateur :</b> <b>De nouvelles données seront disponibles au cours de l'exercice 2027-2028.</b></p> <p><b>Notes :</b> SPAC est responsable de la collecte des données pour cet indicateur.</p>

**Cible : Le gouvernement du Canada fera la transition vers des opérations résilientes face au climat d'ici 2050 (tous les ministres)**

STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE	MESURE MINISTÉRIELLE	INDICATEUR DE RENDEMENT	CIBLE	COMMENT LA MESURE MINISTÉRIELLE CONTRIBUE À L'OBJECTIF ET À LA CIBLE DE LA SFDD ET, LE CAS ÉCHÉANT, À LA STRATÉGIE NATIONALE DU CANADA POUR LE PROGRAMME 2030 ET AUX ODD	RÉSULTATS OBTENUS
Réduire les risques posés par les impacts des changements climatiques sur les biens, les services et les opérations du gouvernement fédéral	Évaluation de la résilience climatique des projets et des bâtiments actuels  <b>Programme :</b> Planification et intendance des biens immobiliers	Nombre d'évaluations des risques liés aux changements climatiques terminées  <u>Point de départ (2022-2023) :</u> Nouvelle initiative	6 annuellement  <u>Date d'atteinte de la cible :</u> 31 mars 2026	AMC appuie l'objectif 13 de la SFDD et l'ODD 13 en effectuant des évaluations des risques liés aux changements climatiques, afin de comprendre ces risques. L'évaluation des risques d'impact des changements climatiques sur les biens essentiels et l'élaboration de plans pour réduire ces risques permettront au gouvernement d'atténuer la probabilité d'une perturbation des services essentiels pour les Canadiennes et les Canadiens <sup>x</sup> .	<b>Résultat de l'indicateur :</b> <b>4</b>  <b>Notes :</b> AMC s'est engagé à ce que tous les grands projets de constructions neuves et de rénovation fassent l'objet d'une évaluation de la vulnérabilité et des risques climatiques dans le cadre de la cible de la SGV. La plupart des projets sont pluriannuels et les données ne seront communiquées que l'année de leur achèvement.
		Pourcentage de biens essentiels appartenant à l'État pour lesquels les risques liés aux changements climatiques ont été évalués  <u>Point de départ (1<sup>er</sup> avril 2023) :</u> 3 %	100 %  <u>Date d'atteinte de la cible :</u> 2030		<b>Résultat de l'indicateur :</b> <b>4 %</b>  <b>Notes :</b> Bien qu'AMC ne puisse faire état que d'un taux d'achèvement de 4 % à l'heure actuelle, le ministère est convaincu que, grâce à un processus et à un outil d'achèvement nouvellement élaborés, la cible sera atteinte dans les délais établis.

## Initiatives faisant progresser la mise en œuvre par le Canada de l'ODD 13 – Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques

Les initiatives suivantes montrent comment la programmation d'AMC soutient le Programme 2030 et les ODD et complètent l'information présentée ci-dessus.

INITIATIVES PRÉVUES	CIBLES OU AMBITIONS NATIONALES ET/OU CIBLES MONDIALES ASSOCIÉES	RÉSULTATS OBTENUS
<p>Mettre en place un processus et un mécanisme de collecte des données pour rendre compte au Conseil du Trésor des progrès accomplis en matière de durabilité au moyen du logiciel RETScreen de RNCANADA.</p>	<p>Appuie l'établissement de rapports sur les engagements contenus dans la Stratégie pour un gouvernement vert.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dans le cadre d'un protocole d'entente avec RNCANADA, AMC a mis au point un processus complet de collecte, d'analyse et de communication des données sur les GES et le carbone pour tous les biens appartenant à l'État dans l'ensemble de son portefeuille international.</li> </ul>
<p>Pour les opérations au Canada, les initiatives suivantes sont prévues ou en cours :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Continuer à améliorer l'accès du personnel aux chargeurs de véhicules électriques dans les bâtiments au pays et continuer à travailler avec les fournisseurs de transport locaux pour fournir des options électriques et améliorer l'accessibilité</li> <li>• Mener une évaluation des risques, de l'impact et de la vulnérabilité climatiques en 2023 afin d'éclairer le Ministère sur les priorités en matière de durabilité et de résilience climatique</li> <li>• Continuer à contribuer au Fonds pour un gouvernement vert afin de compenser les émissions de GES produites par les voyages d'affaires intérieurs du Ministère (transport aérien)</li> <li>• Exploiter un petit rucher comprenant jusqu'à 6 ruches dans le but de sensibiliser le personnel à l'importance des pollinisateurs et des abeilles, de contribuer activement au maintien de la biodiversité dans la RCN grâce à la pollinisation, de promouvoir l'agriculture et l'apiculture urbaines; et aussi pour encourager la discussion sur leur contribution à la sécurité alimentaire dans le monde, favoriser la diplomatie culinaire en mettant en valeur le miel Lester Bee Pearson dans des plats à l'occasion de réceptions officielles au 9<sup>e</sup> étage et ailleurs, et en fournissant des produits uniques pour les collectes de fonds, les cadeaux ministériels et les activités de motivation.</li> <li>• Collaborer avec la Commission de la capitale nationale et Services publics et Approvisionnement Canada pour créer une petite forêt (de la taille d'un court de tennis) afin d'illustrer le</li> </ul>	<p><b>Cibles de la SFDD :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ <i>D'ici 2030, 22 % des membres du personnel se déplacent en utilisant des options de transport collectif ou actif.</i></li> <li>▶ <i>Réacheminer des sites d'enfouissement au moins 75 % (en poids) des déchets opérationnels non dangereux d'ici 2030.</i></li> <li>▶ <i>Réduire les émissions de GES des installations et du parc de véhicules du gouvernement fédéral de 40 % par rapport aux niveaux de 2005 d'ici 2030 (avec l'ambition d'atteindre cet objectif d'ici 2025) et de 80 % par rapport aux niveaux de 2005 d'ici 2050 (avec l'ambition d'atteindre la carboneutralité).</i></li> <li>▶ <i>Réduire les risques posés par les impacts des changements climatiques sur les biens, les services et les activités du gouvernement fédéral<sup>vi</sup>.</i></li> </ul> <p><b>Engagements de la Stratégie pour un gouvernement vert :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Adopter des solutions de mobilité à faible émission de carbone, déployer une infrastructure de soutien dans les installations d'AMC et moderniser le parc de véhicules.</li> <li>• Encourager le personnel à utiliser des moyens de transport à faible émission de carbone afin de réduire les émissions causées par les déplacements domicile-travail.</li> <li>• Prendre des mesures pour accroître le réacheminement des déchets.</li> <li>• Faciliter la transition vers une économie circulaire nette zéro au moyen de l'approvisionnement écologique qui tient compte des principes d'évaluation du cycle de vie et de l'adoption de technologies propres et de produits et services écologiques.</li> <li>• Soutenir les ministères dans l'adoption de technologies propres et dans la mise en œuvre de projets de démonstration de technologies propres.</li> <li>• Intégrer les priorités en matière d'écologisation dans les responsabilités des hauts fonctionnaires des ministères afin qu'ils puissent veiller à ce que les objectifs en matière d'écologisation, de faible émission de</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• AMC a plaidé auprès d'OC Transpo afin de rendre les lignes d'autobus plus accessibles pour ses immeubles du 111, promenade Sussex et du 125, promenade Sussex, ce que le fournisseur de services de transport envisage désormais sérieusement. AMC a également mis en place un programme de covoiturage, ainsi que des mesures de soutien aux déplacements actifs (cartographie des itinéraires cyclables, etc.), et a été un ardent défenseur des chargeurs de véhicules électriques dans ses immeubles. SPAC et Global Integrated Solutions (BGIS) sont en train de planifier le soutien au parc de véhicules électriques (ODD 12 et 13).</li> <li>• AMC a réalisé une évaluation de la vulnérabilité et des risques climatiques pour ses opérations nationales et une évaluation à l'échelle du portefeuille pour ses missions à l'étranger. Ces évaluations sont nécessaires pour éclairer les priorités du ministère en matière de développement durable et de résilience climatique, et fournir à la haute direction d'AMC les informations nécessaires pour affecter les ressources en conséquence.</li> <li>• AMC a continué à contribuer au Fonds pour un gouvernement vert (FGV) et a présenté avec succès deux projets dans le cadre du plus récent appel de propositions pour l'écologisation de l'approvisionnement national et des services offerts par les cafétérias (deux mesures concrètes pour lutter contre les changements climatiques).</li> <li>• AMC a entretenu des ruches dans le cadre de son programme national de biodiversité. Le miel produit a de nouveau été utilisé dans le cadre de divers programmes d'incitation (par exemple, la campagne de charité en milieu de travail du gouvernement). Cette</li> </ul>

INITIATIVES PRÉVUES	CIBLES OU AMBITIONS NATIONALES ET/OU CIBLES MONDIALES ASSOCIÉES	RÉSULTATS OBTENUS
<p>potentiel de rétablissement de la biodiversité sur les terrains du gouvernement fédéral et de faire progresser la réconciliation avec les peuples autochtones.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Réaliser des enquêtes périodiques auprès du personnel afin de connaître les habitudes de ses membres et de mieux comprendre les effets de leur vie professionnelle et personnelle sur les changements climatiques.</li> </ul>	<p>carbone et d'adaptation soient complètement pris en compte dans la planification et les opérations.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Maintenir et remettre en état des zones sauvages ou quasi sauvages qui permettraient la conservation de populations saines d'espèces indigènes.</li> <li>Collaborer et établir des communautés de pratique avec les gouvernements provinciaux, territoriaux et municipaux, les populations autochtones, l'industrie, les universités et les organisations à but non lucratif pour atteindre des objectifs environnementaux communs.</li> <li>Assurer l'intégration de la planification de la durabilité avec les collectivités locales.</li> </ul>	<p>initiative en cours sensibilise les employés et la direction à la biodiversité dans la RCN.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>AMC a poursuivi son travail avec la Commission de la capitale nationale et SPAC pour créer une mini-forêt sur des terrains fédéraux dans la région de la capitale nationale. AMC a fait avancer le processus de consultation en communiquant avec plusieurs intervenants et en rédigeant des lettres pour le chef et le conseil des communautés autochtones locales afin de les inviter à participer à l'élaboration de cette initiative. (ODD 10 et 13)</li> </ul>



## OBJECTIF 17 : RENFORCER LES PARTENARIATS POUR PROMOUVOIR UNE ACTION MONDIALE EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

### Le contexte de la SFDD :

L'action du Canada à l'appui de l'ODD 17 est axée sur les partenariats diversifiés et inclusifs requis aux niveaux local, régional, national et mondial pour réaliser le Programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations Unies et ses 17 ODD. Pour faire avancer cet objectif plus vaste de la SFDD, Affaires mondiales Canada travaille avec un large éventail de partenaires pour soutenir une transition verte et un développement durable, tant au Canada que dans les pays en développement.

Il s'agit notamment des efforts qui :

- aident les pays en développement à s'adapter aux changements climatiques et à les atténuer, renforcer la transition vers une énergie propre et faire cesser la perte de biodiversité et l'inverser;
- appuient la collaboration internationale sur les minéraux critiques afin d'améliorer la disponibilité et la résilience des chaînes d'approvisionnement;
- font la promotion de l'égalité entre les genres et de la protection de l'environnement dans les mécanismes commerciaux, y compris les accords de libre-échange avec des outils de collaboration ambitieux pour soutenir la protection de l'environnement, la coopération en matière de changements climatiques et l'action en faveur du développement durable;
- attendent des entreprises canadiennes qu'elles contribuent au développement durable et soutiennent les engagements du Canada en matière de droits de la personne en intégrant des pratiques commerciales responsables dans l'ensemble de leurs activités, y compris dans les chaînes d'approvisionnement internationales, et les encourager à le faire.

Vous trouverez ci-dessous un aperçu des progrès réalisés par le ministère en 2023-2024 relativement aux cibles fédérales de la SFDD de 2022-2026, pour lesquelles Affaires mondiales Canada est responsable quant à la planification et à la production de rapports sur les mesures prises par le ministère. Pour plus d'informations sur les résultats obtenus par le ministère, voir la section 3 : Intégrer le développement durable.

## Thème de la cible : Partenariats de développement durable

**Cible :** D'ici 2026, mettre en œuvre l'engagement du Canada en matière de financement climatique de 5,3 milliards de dollars, dont au moins 40 % pour l'adaptation aux changements climatiques et au moins 20 % pour les projets misant sur des solutions climatiques axées sur la nature ou produisant des avantages connexes pour la biodiversité (ministre de l'Environnement et du Changement climatique)

STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE	MESURE MINISTÉRIELLE	INDICATEUR DE RENDEMENT	CIBLE	COMMENT LA MESURE MINISTÉRIELLE CONTRIBUE À L'OBJECTIF ET À LA CIBLE DE LA SFDD ET, LE CAS ÉCHÉANT, À LA STRATÉGIE NATIONALE DU CANADA POUR LE PROGRAMME 2030 ET AUX ODD	RÉSULTATS OBTENUS
Augmenter le soutien aux pays en développement et les aider à renforcer leur capacité à atténuer les changements climatiques et à s'y adapter	Le Canada continue de collaborer avec un éventail de partenaires bilatéraux et multilatéraux, y compris les gouvernements des pays en développement, les organisations non gouvernementales au Canada et dans le monde, les organisations multilatérales et les fonds et les mécanismes financiers consacrés au climat, afin de renforcer la capacité des pays en développement à atténuer les changements climatiques et à s'y adapter  <b>Programme :</b> Aide internationale multilatérale	Nombre cumulatif de personnes dans les pays en développement qui ont bénéficié du financement de l'adaptation octroyé par le Canada  <u>Point de départ (1<sup>er</sup> avril 2021) :</u> Environ 6,6 millions de personnes <sup>14</sup>	10 millions de personnes  <u>Date d'atteinte de la cible :</u> 2050	AMC appuie l'objectif 17 de la SFDD et l'ODD 17 en travaillant avec des partenaires internationaux pour contribuer à la mise en œuvre de l'Accord de Paris et à l'engagement collectif de mobiliser du financement pour les pays en développement afin qu'ils puissent atténuer les effets des changements climatiques et s'y adapter. AMC soutient également Partenariats pour le climat pour financer des projets d'adaptation aux changements climatiques de la société civile canadienne travaillant en Afrique subsaharienne et dans d'autres parties du monde <sup>xii</sup> .	<b>Résultat de l'indicateur :</b> <b>3,8 millions en 2022-2023</b>
		Ratio de financement privé mobilisé par l'intermédiaire de l'investissement du secteur public canadien  <u>Point de départ :</u> Nouvelle initiative	Mobilisation de 0,75 \$ dans le secteur privé pour chaque dollar dépensé par le Canada dans des projets faisant participer le secteur privé  <u>Date d'atteinte de la cible :</u> 31 mars 2026		<b>Résultat de l'indicateur :</b> <b>Selon les données historiques, prévoyons que le ratio sera de 1,10 dollar de financement privé mobilisé pour chaque dollar d'investissement du secteur public canadien.</b>  <b>Notes :</b> Ces chiffres sont attendus en raison du cycle d'investissement des projets supposant la mobilisation du secteur privé, qui est d'environ 5 à 7 ans.
		Nombre de gouvernements nationaux, régionaux et locaux qui améliorent ou mettent en	19		<b>Résultat de l'indicateur :</b> <b>8 en 2022-2023</b>

<sup>14</sup> Le point de départ de 6,6 millions en 2021 a été atteint en fonction de l'engagement de financement climatique précédent de 2,65 milliards de dollars. Les résultats sont obtenus en fonction de l'engagement actuel de 5,3 milliards de dollars et à sa nouvelle cible.

STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE	MESURE MINISTÉRIELLE	INDICATEUR DE RENDEMENT	CIBLE	COMMENT LA MESURE MINISTÉRIELLE CONTRIBUE À L'OBJECTIF ET À LA CIBLE DE LA SFDD ET, LE CAS ÉCHÉANT, À LA STRATÉGIE NATIONALE DU CANADA POUR LE PROGRAMME 2030 ET AUX ODD	RÉSULTATS OBTENUS
		œuvre leurs contributions déterminées au niveau national et leurs plans d'adaptation nationaux avec le soutien du financement climatique canadien.  <u>Point de départ (1<sup>er</sup> avril 2021) :</u> 17 <sup>15</sup>	<u>Date d'atteinte de la cible :</u> 31 mars 2026		<b>Notes :</b> Cet indicateur contribue également à la cible 13.2 de l'ODD 13 « Incorporer des mesures relatives aux changements climatiques dans les politiques, les stratégies et la planification nationales »
Soutenir la transition vers l'énergie propre	Le financement climatique du Canada aide les pays en développement à éliminer progressivement les émissions produites par les centrales au charbon (y compris en accélérant la mise hors service des installations de production d'électricité au charbon)  <b>Programme :</b> Aide internationale multilatérale	Nombre de bénéficiaires (hommes/femmes) ayant un meilleur accès à l'énergie propre  <u>Point de départ (2021) :</u> 21 839 <sup>16</sup>	Au moins 200 000  <u>Date d'atteinte de la cible :</u> 2050	AMC appuie l'objectif 17 de la SFDD et l'ODD 17 au moyen de l'engagement financier du Canada en faveur du climat, totalisant 5,3 milliards de dollars, qui vise à accroître l'adoption de solutions d'énergie propre et d'efficacité énergétique tenant compte de la dimension de genre, afin d'atténuer les changements climatiques et de s'y adapter de manière positive pour la nature dans les pays en développement <sup>xiii</sup> .	<b>Résultat de l'indicateur :</b> <b>De nouvelles données seront disponibles au cours de l'exercice 2024-2025.</b>
		Nouvelle capacité installée de production d'énergie propre (en mégawatts), financée par les ressources canadiennes de financement climatique  <u>Point de départ (2021) :</u> 2 258,9	Au moins 10 000  <u>Date d'atteinte de la cible :</u> 2050		<b>Résultat de l'indicateur :</b> <b>8 939</b>  <b>Notes :</b> Cet indicateur reflète le financement par de multiples donateurs; le Canada a contribué à ce résultat avec d'autres donateurs.
		Nombre de bénéficiaires (hommes/femmes) ayant trouvé un nouvel emploi dans le secteur des énergies renouvelables  <u>Point de départ (2021) :</u> 13 984 <sup>17</sup>	Au moins 70 000  <u>Date d'atteinte de la cible :</u> 2050		<b>Résultat de l'indicateur :</b> <b>De nouvelles données seront disponibles au cours de l'exercice 2024-2025.</b>

<sup>15</sup> Le point de départ de 17 en 2021 a été atteint en fonction de l'engagement de financement climatique précédent de 2,65 milliards de dollars. Les résultats sont obtenus en fonction de l'engagement actuel de 5,3 milliards de dollars et à sa nouvelle cible.

<sup>16</sup> Le point de départ de 21 839 en 2021 a été atteint en fonction de l'engagement de financement climatique précédent de 2,65 milliards de dollars. Nous attendons les résultats des nouveaux projets d'énergie renouvelable soutenus par l'engagement de 5,3 milliards de dollars.

<sup>17</sup> Le point de départ de 13 984 en 2021 a été atteint en fonction de l'engagement de financement climatique précédent de 2,65 milliards de dollars. Nous attendons les résultats des nouveaux projets d'énergie renouvelable soutenus par l'engagement de 5,3 milliards de dollars.

STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE	MESURE MINISTÉRIELLE	INDICATEUR DE RENDEMENT	CIBLE	COMMENT LA MESURE MINISTÉRIELLE CONTRIBUE À L'OBJECTIF ET À LA CIBLE DE LA SFDD ET, LE CAS ÉCHÉANT, À LA STRATÉGIE NATIONALE DU CANADA POUR LE PROGRAMME 2030 ET AUX ODD	RÉSULTATS OBTENUS
Soutenir la transition vers l'énergie propre	Continuer de mettre en œuvre la Stratégie de promotion du commerce international pour les technologies propres d'AMC  <b>Programme</b> : Développement du commerce international	Nombre de visites liées au financement climatique <sup>18</sup> effectuées par le Service des délégués commerciaux (SDC) auprès de ses clients, de représentants de fonds climatiques et d'investisseurs par région (Indo-Pacifique, Afrique, Amériques et Europe-Moyen-Orient)  <u>Point de départ (2022-2023)</u> : 174	260 visites par année (moyenne de 65 par région : Indo-Pacifique, Afrique, Amériques et Europe-Moyen-Orient)  <u>Date d'atteinte de la cible</u> : Annuellement	AMC soutient l'objectif 17 de la SFDD et l'ODD 17 au moyen de la mise en œuvre en cours de la Stratégie de promotion du commerce international pour les technologies propres, qui vise à encourager et à soutenir les entreprises canadiennes dans leur volonté de tirer parti des débouchés croissants sur le marché mondial des technologies propres.	<b>Résultat de l'indicateur :</b> <b>232</b>  <b>Notes :</b> Les visites peuvent être sous-déclarées, car il incombe à l'agent de déterminer si la visite est liée à l'initiative de financement climatique.  La reprise économique en cours s'est traduite par une tendance positive dans le volume des visites, mais l'inflation et les perturbations de la chaîne d'approvisionnement peuvent toujours contribuer à une demande plus faible que prévu pour les services de développement des affaires pour le financement de la lutte contre les changements climatiques.
		Taux de satisfaction annuel des clients pour les services fournis par le SDC dans le domaine des technologies propres  <u>Point de départ (2022-2023)</u> : 92,1 %	85 %  <u>Date d'atteinte de la cible</u> : Annuellement		<b>Résultat de l'indicateur :</b> <b>94,1 %</b>
		Nombre de services canadiens de technologies propres et de financement climatique fournis par le SDC à des entreprises canadiennes  <u>Point de départ (2022-2023)</u> : 6 683	5 700  <u>Date d'atteinte de la cible</u> : Annuellement		<b>Résultat de l'indicateur :</b> <b>7011</b>  <b>Notes :</b> Sur ce total, les services liés aux technologies propres représentaient 6 786 services et la finance climatique 225 services.

<sup>18</sup> Une visite est une réunion stratégique avec un contact local ciblé sur un marché donné, afin de recueillir et d'évaluer des renseignements sur la capacité, la stratégie, les intérêts et les besoins commerciaux d'une organisation, l'objectif final étant de faire progresser les intérêts commerciaux et la prospérité du Canada.

## Stratégies de mise en œuvre à l'appui de la cible

Cette section concerne les stratégies de mise en œuvre qui soutiennent l'objectif « **Renforcer les partenariats pour promouvoir une action mondiale en faveur du développement durable** », mais pas une cible spécifique de la SFDD.

STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE	MESURE MINISTÉRIELLE	INDICATEUR DE RENDEMENT	CIBLE	COMMENT LA MESURE MINISTÉRIELLE CONTRIBUE À L'OBJECTIF ET À LA CIBLE DE LA SFDD ET, LE CAS ÉCHÉANT, À LA STRATÉGIE NATIONALE DU CANADA POUR LE PROGRAMME 2030 ET AUX ODD	RÉSULTATS OBTENUS
Promouvoir une conduite responsable des entreprises canadiennes à l'étranger	Continuer de mettre en œuvre la Conduite responsable des entreprises à l'étranger : stratégie du Canada pour l'avenir (2022-2027)  <b>Programme</b> : Développement du commerce international	Nombre d'intervenants mobilisés chaque année, y compris des entreprises et des associations canadiennes, pour promouvoir l'approche et les attentes du Canada en matière de conduite responsable des entreprises  <u>Point de départ</u> : Nouvelle initiative	100 intervenants  <u>Date d'atteinte de la cible</u> : 31 mars 2027	AMC appuie l'objectif 17 de la SFDD et l'ODD 17 en apportant aux entreprises canadiennes à l'étranger un soutien qui leur permet d'adopter des pratiques commerciales responsables et parmi les meilleures au monde, d'acquiescer un avantage concurrentiel, d'atténuer les risques et de contribuer à une économie forte et inclusive (y compris pour les chaînes d'approvisionnement internationales), ce qui favorise l'établissement de meilleurs partenariats internationaux.	<b>Résultat de l'indicateur : 1137</b>
Promouvoir la protection de l'environnement dans les accords commerciaux et autres mécanismes de collaboration	Renforcer la coopération environnementale dans les accords de libre-échange  <b>Programme</b> : Politiques négociations, accords et différends	Pourcentage d'accords de libre-échange contenant des mécanismes de collaboration ambitieux pour soutenir la protection de l'environnement, la coopération en matière de changements climatiques et l'action en faveur du développement durable  <u>Point de départ</u> : Nouvelle initiative	100 %  <u>Date d'atteinte de la cible</u> : 2030	AMC appuie l'objectif 17 de la SFDD et l'ODD 17 par la négociation des accords de libre-échange. Le Canada cherche des occasions de participer à des activités de coopération avec ses partenaires commerciaux, afin de promouvoir l'utilisation de biens et de services liés à la croissance propre et à la transition vers un avenir à faible émission de carbone, en plus de faire progresser ce travail au moyen de partenariats qui luttent contre les changements climatiques et qui soutiennent le leadership du Canada en matière de développement durable.	<b>Résultat de l'indicateur : L'accord de libre-échange modernisé entre le Canada et l'Ukraine, qui a été conclu en 2023, contient des dispositions reconnaissant l'importance de politiques liées au commerce et aux changements climatiques qui se renforcent mutuellement, notamment grâce à des approches axées sur le marché et à des mesures de lutte contre les changements climatiques liées au commerce pour atteindre les objectifs de croissance verte. Le chapitre comprend également des dispositions relatives à des défis environnementaux précis à relever à l'échelle mondiale, notamment la promotion des biens et services environnementaux et l'économie circulaire. Pour appuyer une mise en œuvre</b>

STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE	MESURE MINISTÉRIELLE	INDICATEUR DE RENDEMENT	CIBLE	COMMENT LA MESURE MINISTÉRIELLE CONTRIBUE À L'OBJECTIF ET À LA CIBLE DE LA SFDD ET, LE CAS ÉCHÉANT, À LA STRATÉGIE NATIONALE DU CANADA POUR LE PROGRAMME 2030 ET AUX ODD	RÉSULTATS OBTENUS
					<p><b>efficace, les parties se sont engagées à entreprendre des activités de collaboration. Aucun nouvel accord commercial n'a été conclu au cours de l'exercice 2023-2024.</b></p> <p><b>Notes :</b> Dans les négociations en cours, notamment avec l'Équateur, l'Indonésie et l'ANASE, le Canada cherchera à obtenir des dispositions solides en matière d'environnement, en mettant l'accent sur des mécanismes de collaboration pour soutenir une mise en œuvre efficace.</p>
Faire progresser la collaboration internationale sur les minéraux critiques	AMC aide RNCan en défendant les intérêts du Canada, par exemple en contribuant à l'obtention d'un engagement sur les minéraux critiques dans le communiqué de 2022 des ministres du Climat, de l'Énergie et de l'Environnement du G7. De plus, AMC préconise une action bilatérale plus forte sur les matériaux critiques auprès de nos principaux partenaires commerciaux. Le Ministère élabore également de nouveaux cadres pour approfondir la coopération bilatérale sur les minéraux critiques avec un certain nombre de partenaires commerciaux. Le Service des délégués commerciaux d'AMC concourt également à cet engagement en mettant les entreprises canadiennes en	Mesures qui soutiennent la collaboration internationale sur les minéraux critiques  <u>Point de départ :</u> S. O.	S. O. – indicateur qualitatif  <u>Date d'atteinte de la cible :</u> Annuellement	AMC appuie l'objectif 17 de la SFDD et l'ODD 17 en collaborant avec des partenaires internationaux pour aider à obtenir et à accroître la résilience des chaînes d'approvisionnement en minéraux critiques, contribuant ainsi à la disponibilité des minéraux nécessaires à la transition vers l'énergie verte.	<p><b>Résultat de l'indicateur :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Les efforts visant à mettre en place des chaînes d'approvisionnement en minéraux critiques résilientes à l'échelle mondiale nécessiteront une coopération internationale. Voilà pourquoi le Canada travaille en collaboration avec des alliés et des partenaires tels que les États-Unis, l'Union européenne, le Japon et l'Australie.</li> <li>-AMC a joué le rôle de chef de file du gouvernement canadien au sein d'un groupe de travail du G7 sur la résilience de la chaîne d'approvisionnement en 2023, contribuant ainsi à orienter un exercice de simulation de crise parmi les membres du G7 sur les « chaînes d'approvisionnement essentielles », y compris les minéraux critiques. Cet exercice a ensuite été mené par ISDE et RNCan.</li> <li>-AMC a annoncé une contribution de 5 millions de dollars au Partenariat pour des chaînes d'approvisionnement résilientes et inclusives, une initiative du G7 axée sur le renforcement et la diversification des chaînes d'approvisionnement en minéraux critiques.</li> <li>-AMC participe au groupe d'experts du secrétaire général des Nations Unies sur les minéraux critiques</li> </ul>

STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE	MESURE MINISTÉRIELLE	INDICATEUR DE RENDEMENT	CIBLE	COMMENT LA MESURE MINISTÉRIELLE CONTRIBUE À L'OBJECTIF ET À LA CIBLE DE LA SFDD ET, LE CAS ÉCHÉANT, À LA STRATÉGIE NATIONALE DU CANADA POUR LE PROGRAMME 2030 ET AUX ODD	RÉSULTATS OBTENUS
	<p>contact avec des occasions d'affaires et d'investissement</p> <p><b>Programme</b> : Développement du commerce international</p>				<p>pour la transition énergétique, qui élaborera un ensemble de principes communs et volontaires pour guider la transition énergétique et veiller à ce que les pays et les communautés locales dotés de ces ressources soient ceux qui en profitent le plus.</p> <p>-En tant que principal résultat de la visite du premier ministre en Corée du Sud en 2023, AMC a mené avec succès des négociations avec le ministère sud-coréen du Commerce, de l'Industrie et de l'Énergie, et a dirigé la coordination interministérielle pour conclure un protocole d'entente sur la coopération dans les chaînes d'approvisionnement en minéraux critiques, la transition vers l'énergie propre et la sécurité énergétique.</p> <p>-Le Canada (ministre de RNCan, Wilkinson) et l'Australie (ministre des Ressources, Madeleine King) ont annoncé une déclaration conjointe sur la coopération en matière de minéraux critiques lors de la réunion de l'Association canadienne des prospecteurs et entrepreneurs (ACPE) du 4 mars 2024, qui vise à renforcer la collaboration actuelle du Canada (y compris AMC) avec l'Australie en matière de minéraux critiques dans le cadre de forums multilatéraux (notamment le G7, le Partenariat pour la sécurité des minéraux, l'Alliance pour des minéraux critiques durables, la Conférence sur les matériaux et minéraux critiques, ainsi que le Groupe de travail sur les minéraux critiques de l'Agence internationale de l'énergie).</p> <p>-Lors de la réunion de l'ACPE en mars 2024, le ministre Champagne a rencontré la ministre chilienne des Mines, Aurora Williams, et a signé un nouveau protocole d'entente concernant la coopération sur les minéraux critiques et le développement durable des minéraux et des métaux.</p> <p>-Le Service des délégués commerciaux d'AMC, en collaboration avec RNCan et Investir au Canada, a favorisé la collaboration internationale sur les</p>

STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE	MESURE MINISTÉRIELLE	INDICATEUR DE RENDEMENT	CIBLE	COMMENT LA MESURE MINISTÉRIELLE CONTRIBUE À L'OBJECTIF ET À LA CIBLE DE LA SFDD ET, LE CAS ÉCHÉANT, À LA STRATÉGIE NATIONALE DU CANADA POUR LE PROGRAMME 2030 ET AUX ODD	RÉSULTATS OBTENUS
					minéraux critiques en mettant en relation des investisseurs étrangers avec des responsables de projets de minéraux critiques canadiens, contribuant ainsi à la sécurité et à la résilience des chaînes d'approvisionnement.
Autre	<p>Accroître le soutien aux pays en développement et les aider à renforcer leurs capacités afin de faire cesser la perte de biodiversité et à l'inverser</p> <p><b>Programme</b> : Aide internationale multilatérale</p>	<p>Nombre d'hectares d'écosystèmes terrestres, aquatiques intérieurs, côtiers et marins faisant l'objet d'une remise en état et/ou d'une protection active à long terme</p> <p><u>Point de départ</u> : Nouvelle initiative</p>	<p>Cible : à établir en collaboration avec les partenaires d'ici le 31 mars 2025</p>	<p>AMC appuie l'objectif 17 de la SFDD et l'ODD 17 en soutenant les travaux mondiaux sur la biodiversité au moyen de partenariats internationaux qui s'alignent sur la principale cible de conservation du Cadre mondial pour la biodiversité, laquelle vise à assurer la conservation de 30 % des terres et des mers de la planète d'ici 2030. Le Canada s'est engagé à verser de 2023 à 2026 des fonds nouveaux et supplémentaires totalisant 350 millions de dollars pour aider les pays en développement à mettre en œuvre le Cadre mondial pour la biodiversité (CMB) afin de faire cesser la perte de biodiversité et de l'inverser.</p>	<p><b>Résultat de l'indicateur :</b> <b>De nouvelles données seront disponibles au cours de l'exercice 2025-2026.</b></p> <p><b>Notes :</b> Il est trop tôt pour établir un compte rendu étant donné que le programme international pour la biodiversité n'en est qu'au début de sa mise en œuvre.</p>
		<p>Nombre de personnes (hommes/femmes) ayant amélioré leur capacité à mettre en œuvre des solutions tenant compte de la dimension de genre et conduisant à l'amélioration de la biodiversité au moyen de son utilisation durable.</p> <p><u>Point de départ</u> : Nouvelle initiative</p>	<p>Cible : à établir en collaboration avec les partenaires d'ici le 31 mars 2025</p>	<p>Les projets proposés soutiendront directement les efforts visant à réduire les menaces qui pèsent sur la biodiversité et à renforcer celle-ci, à répondre aux besoins des populations grâce à l'utilisation durable et au partage des avantages, et à fournir des outils et des solutions pour la mise en œuvre et l'intégration<sup>xiv</sup>.</p>	<p><b>Résultat de l'indicateur :</b> <b>De nouvelles données seront disponibles au cours de l'exercice 2025-2026.</b></p> <p><b>Notes :</b> Il est trop tôt pour établir un compte rendu étant donné que le programme international pour la biodiversité n'en est qu'au début de sa mise en œuvre.</p>

### 3. Intégration du développement durable

Affaires mondiales Canada (AMC) continuera à veiller à ce que son processus décisionnel prenne en compte les objectifs de la Stratégie fédérale de développement durable (SFDD) dans le cadre de son processus d'évaluation environnementale stratégique (EES). L'EES d'un projet de politique, de plan ou de programme comprend une analyse des répercussions de cette proposition sur l'environnement, y compris sur les objectifs et cibles pertinents de la SFDD.

Les déclarations sur les résultats des évaluations d'Affaires mondiales Canada sont rendues publiques lorsqu'une initiative a fait l'objet d'une EES détaillée (voir [ici](#)). La déclaration publique vise à montrer que les effets sur l'environnement (y compris sur l'atteinte des objectifs et des cibles de la SFDD) des politiques, plans ou programmes approuvés ont été pris en compte lors de l'élaboration de la proposition et de la prise de décisions.

Affaires mondiales Canada a réalisé trois EES détaillées en 2023-2024.

#### Des contributions plus larges au développement durable

Chacun des secteurs d'activité du ministère contribue à faire progresser le Canada vers le Programme 2030 de l'ONU et ses 17 Objectifs de développement durable (ODD). Vous trouverez ci-dessous une description des actions et des progrès réalisés par le ministère dans le cadre de nos principales responsabilités. Chaque action est associée à l'ODD approprié ainsi qu'à deux des trois thèmes transversaux horizontaux<sup>19</sup> du plan de mise en œuvre du Programme 2030 du Canada : 1) ne laisser personne de côté et 2) faire progresser la réconciliation avec les peuples autochtones.

<sup>19</sup> Les thèmes transversaux horizontaux sont les suivants 1) ne laisser personne de côté (actions qui font progresser l'égalité entre les genres, l'autonomisation des femmes et des filles et la diversité et l'inclusion); 2) faire progresser la réconciliation avec les peuples autochtones (travailler en partenariat pour soutenir les voix, les points de vue et le savoir traditionnel des peuples autochtones) et 3) efforts internationaux (actions visant à assurer la cohérence entre les efforts nationaux et internationaux pour soutenir l'avancement des ODD).

Source : [Plan de mise en œuvre fédéral du Canada pour le Programme 2030 - Canada.ca](#)



Compte tenu du mandat unique du ministère, la plupart des actions présentées ci-dessous s'inscrivent dans le cadre du troisième thème transversal, « Efforts internationaux ».

Pour en savoir plus sur les contributions plus larges d'AMC au Programme 2030 et aux 17 ODD, veuillez également consulter le [Rapport sur les résultats ministériels 2023-2024](#) d'AMC; le [Rapport au Parlement sur l'aide internationale du gouvernement du Canada 2022-2023](#) d'AMC; [l'Examen national volontaire du Canada de 2023](#) et le [Rapport annuel de 2024 du Canada sur le Programme 2030 et les objectifs de développement durable](#).

## Diplomatie et défense des intérêts à l'échelle internationale

Le Canada a utilisé ses outils de diplomatie et de défense des intérêts pour faire progresser le Programme 2030 et les ODD, en veillant à ce que le développement durable demeure au premier plan du programme international. AMC a établi des relations constructives avec les pays partenaires, les institutions internationales et un large éventail d'autres parties prenantes afin de s'assurer que personne n'est laissé pour compte sur la voie du développement durable. Cela comprend le soutien et l'engagement du premier ministre Trudeau qui a continué de coprésider le Groupe des défenseurs des ODD des Nations Unies.

### Exemples d'actions et de progrès clés en matière de diplomatie et défense des intérêts à l'échelle internationale pour 2023-2024

- Mise en œuvre d'une initiative de transformation organisationnelle pluriannuelle pour s'assurer que le ministère est bien équipé pour aider les Canadiens à relever les défis mondiaux d'aujourd'hui et de demain. Le [Plan de mise en œuvre de la transformation](#) engage AMC à renforcer ses réseaux et partenariats mondiaux uniques, y compris avec les peuples autochtones (ODD 10), afin de mettre en œuvre des approches pangouvernementales liées aux changements climatiques (ODD 12 et 13), de la transition verte (ODD 9) et des minéraux critiques (ODD 7 et 9).
- Mise en œuvre de la Stratégie du Canada pour l'Indo-Pacifique au moyen d'une approche globale visant à harmoniser les objectifs diplomatiques, commerciaux et de développement dans la région, tout en intégrant une perspective de développement durable. Il s'agit notamment d'un appel à propositions (septembre 2023) pour renforcer la société civile dans la région, au moyen de programmes qui visent à améliorer la gouvernance inclusive, à promouvoir et à protéger les droits de la personne, et à faire progresser l'égalité entre les genres et l'autonomisation des femmes en faveur d'une croissance économique durable et inclusive (ODD 5, 8 et 17).
- Défendre une approche intersectionnelle de l'égalité entre les genres et de la politique étrangère féministe du Canada en promouvant activement l'égalité entre les genres dans ses engagements diplomatiques avec d'autres pays. Il s'agit notamment de défendre les droits des femmes, leur

représentation et leur participation aux processus de prise de décision, d'encourager les accords commerciaux qui donnent la priorité à l'égalité entre les genres et d'essayer d'éliminer les obstacles fondés sur le genre dans le cadre de la coopération commerciale. Il est important de noter que la Politique d'aide internationale féministe du Canada a continué à produire de bons résultats en matière d'égalité entre les genres, consolidant ainsi le rôle de chef de file du Canada dans ce domaine. Pour 2023-2024, 99 % de l'aide internationale bilatérale au développement du Canada visait ou intégrait des résultats en matière d'égalité entre les genres, et 15 % de l'aide internationale bilatérale au développement visait particulièrement des résultats en matière d'égalité entre les genres. Voici quelques résultats pour la période 2023-2024 :

- Le projet Voix et leadership des femmes (VLF) d'AMC a soutenu 1 105 organisations de défense des droits des femmes et organisations de lesbiennes, bisexuelles, trans et queers (LBTQI) dans plus de 30 pays grâce à un financement souple et au renforcement des capacités. (ODD 5, ne laisser personne de côté)
  - AMC a annoncé un nouveau financement de 195 millions de dollars pour le programme VLF renouvelé (2023-2028), et 43 millions de dollars engagés annuellement par la suite.
- Le Fonds Égalité (soutenu en partie par le Canada) a octroyé 21,9 millions de dollars à 126 organisations de défense des droits des femmes dans 100 pays du Sud, et plus de 500 organisations de défense des droits des femmes ont bénéficié d'un soutien indirect grâce aux subventions accordées aux fonds féministes.
- Le troisième Plan d'action national du Canada sur les femmes, la paix et la sécurité (2023-2029) a été lancé en mars 2024 pour renforcer ses objectifs de renforcement du système international fondé sur des règles, de soutien à la paix et à la sécurité durables, de promotion de la prospérité et de promotion des droits de la personne, de l'égalité entre les genres, de la diversité et de l'inclusion. Coordonné par AMC, le plan d'action concerne neuf partenaires fédéraux et a été élaboré avec l'aide des personnes qui œuvrent pour la consolidation de la paix au Canada et dans le monde entier. Le plan reflète l'engagement du Canada à maintenir son rôle de leader mondial dans le domaine des femmes, de la paix et de la sécurité (ODD 16) et vise à mettre l'accent sur l'humilité et la détermination pour faire avancer le programme tant au niveau national qu'international (ODD 17).
- Coprésidence du groupe directeur de l'Alliance pour les mouvements féministes afin de soutenir et d'amplifier les contributions importantes des organisations de défense des droits des femmes et des mouvements féministes à l'échelle mondiale pour faire progresser l'égalité entre les genres et le développement durable. (ODD 5, ne laisser personne de côté).
- Soutien à la mise en œuvre du cadre de coopération entre les Nations Unies et le gouvernement de l'Ukraine dans le but de renforcer la capacité de l'Ukraine à prévenir activement les violences sexuelles liées aux conflits et à y répondre. Ce soutien a permis d'améliorer la capacité de la police,

des procureurs et du système judiciaire à déterminer les cas de violence sexuelle et à lancer des enquêtes et des poursuites conformément aux pratiques exemplaires internationales (ODD 5).

- Des consultations et des entrevues initiales ont été menées avec des organisations autochtones nationales et des ministères fédéraux clés, notamment Relations avec les Autochtones de la Couronne et Affaires du Nord Canada (RCAANC) et Services aux Autochtones Canada (SAC), en vue d'élaborer conjointement de nouvelles lignes directrices stratégiques pangouvernementales fondées sur des distinctions, afin d'engager le dialogue avec les peuples autochtones sur les questions internationales qui les touchent. Un rapport est attendu dans le courant de l'année 2024 (ODD 10, faire progresser la réconciliation).
- Se joindre à l'Alliance des petits États insulaires et au groupe de travail du Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques (CAD-OCDE) pour établir un nouveau partenariat d'action entre les petits États insulaires en développement (PEID) et les membres du CAD. Ce partenariat novateur a permis au Canada d'élargir son réseau de partenaires et d'accroître sa collaboration avec les PEID (ODD 17).

## Commerce international

En 2023-2024, AMC s'est concentré sur l'expansion du commerce, de l'investissement et de la résilience de la chaîne d'approvisionnement, permettant au Canada de saisir les occasions économiques tout en renforçant et en diversifiant nos partenariats afin de bâtir une économie plus forte et plus sûre. Le ministère y est parvenu grâce à son [approche inclusive à l'égard du commerce](#) qui intègre le développement durable et l'inclusivité au cœur de sa politique commerciale. Cette approche inclusive vise à faire en sorte que tous les Canadiens puissent tirer parti des avantages et les possibilités qui peuvent découler du commerce et de l'investissement, y compris les groupes traditionnellement sous-représentés dans le commerce international et l'investissement, comme les femmes, les peuples autochtones, les personnes handicapées, les minorités visibles, les personnes 2SLGBTQI+ et les petites et moyennes entreprises (PME). (ODD 5, 10 et 17, ne laisser personne de côté, faire progresser la réconciliation).

### Exemples d'actions et de progrès clés dans le domaine du commerce international pour 2023-2024

- Faire progresser la stratégie de diversification commerciale du Canada et son engagement à promouvoir un commerce inclusif pour faire en sorte que les avantages des accords commerciaux et des investissements soient largement partagés par tous, y compris les groupes sous-représentés comme les femmes dans toute leur diversité, les PME et les peuples autochtones (ODD 5 et 10, ne laisser personne de côté, faire progresser la réconciliation).

- Poursuivre la négociation de chapitres sur le commerce inclusif (par exemple, l'égalité entre les genres, les peuples autochtones et les PME) dans tous les nouveaux accords de libre-échange (ALE). (ODD 5 et 10, ne laisser personne de côté, faire progresser la réconciliation) :
  - évaluer les répercussions des ALE sur l'environnement et les genres dans le cadre des négociations et entreprendre un processus d'analyse comparative entre les sexes Plus pour aider à éliminer obstacles existants à la participation au commerce.
- Veiller à ce que l'ensemble des politiques, programmes et initiatives en matière de commerce s'appuient sur une collaboration fructueuse avec un large éventail de partenaires divers, y compris les groupes sous-représentés dans le commerce international (ODD 5, 10 et 17, ne laisser personne de côté, faire progresser la réconciliation). Voici quelques résultats pour la période 2023-2024 :
  - accueil d'un groupe consultatif sur le genre et le commerce et d'un groupe de travail sur les populations autochtones dans le but de veiller à ce que les avantages du commerce soient plus largement partagés au sein de la société canadienne;
  - organisation d'une table ronde sur les entreprises autochtones, avec le comité d'experts en la matière de l'Accord Canada-États-Unis-Mexique (ACEUM), lors du RES Native Economic Summit à Las Vegas (Nevada) de 2024, le plus grand rassemblement d'entreprises autochtones en Amérique du Nord.
- Continuer d'appliquer une perspective qui tient compte de la différence entre les genres dans les forums commerciaux internationaux, notamment dans le cadre de son travail de mise en œuvre à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et dans le cadre d'accords commerciaux plurilatéraux comme l'Arrangement mondial sur le commerce et le genre, qui a accueilli le Costa Rica, l'Équateur, l'Argentine, le Brésil et l'Australie en 2023-2024 (ODD 5 et 17).
- Mobilisation de multiples intervenants (ODD 17) par l'intermédiaire du Service des délégués commerciaux d'AMC lors de divers événements, réunions et séminaires en ligne :
  - organisation de séances de formation sur la [Stratégie sur la conduite responsable des entreprises à l'étranger](#) et d'autres thèmes connexes, comme la diligence raisonnable dans la chaîne d'approvisionnement et la lutte contre la corruption. Les parties prenantes comprenaient l'industrie, la société civile, le monde universitaire et d'autres responsables chargés de promouvoir un comportement responsable des entreprises à l'étranger.

## Aide internationale et développement

En 2022-2023, AMC a géré le décaissement d'environ 7 milliards de dollars en aide internationale pour soutenir les efforts visant à éradiquer la pauvreté dans le monde et à contribuer à un monde plus pacifique, plus prospère et plus inclusif. L'aide internationale du Canada est conforme à la Politique d'aide

internationale féministe (PAIF) du ministère et ses six champs d'action, qui appuient directement un grand nombre d'ODD : 1) l'égalité entre les genres et l'autonomisation des femmes et des filles (ODD 5); 2) la dignité humaine (ODD 2 et 4); 3) la croissance au service de tous (ODD 8); 4) l'environnement et l'action pour le climat (ODD 6 et 13); 5) la gouvernance inclusive (ODD 10 et 16), et 6) la paix et la sécurité (ODD 16) (tous soutiennent l'objectif de ne laisser personne de côté).

### Exemples d'actions et de progrès clés dans le cadre de l'aide internationale 2023-2024

- Octroi de 678 millions de dollars en aide au développement à long terme de l'agriculture et des systèmes alimentaires pour s'attaquer aux causes profondes de la faim et renforcer la résilience (ODD 2). Ces fonds couvrent divers secteurs, la nutrition de base, les services financiers agricoles et le développement agricole recevant les allocations les plus importantes. Pour accroître encore nos investissements, AMC a également lancé le cadre pour des systèmes agroalimentaires résilients, qui fournit des orientations stratégiques et techniques pour améliorer les programmes, les politiques et la promotion des systèmes agroalimentaires de développement international du Canada (ODD 2).
- Assurer l'accès à des possibilités d'éducation et d'apprentissage inclusives et équitables, notamment par un engagement de plus de 40 millions de dollars en faveur de Save the Children, Right to Play, Plan International, War Child et Oxfam, afin de soutenir l'accès à une éducation de qualité pour les enfants et les jeunes victimes de déplacements forcés (ODD 4, 5 et 10).
- Continuer à jouer un rôle essentiel dans les efforts déployés au niveau mondial pour lutter contre les violences sexuelles et fondées sur le genre, y compris les pratiques néfastes comme le mariage précoce et forcé des enfants et les mutilations génitales féminines/excision, et a annoncé l'octroi de 56 millions de dollars en nouveaux programmes à des partenaires internationaux clés (ODD 3 et 5). Il s'agit notamment d'une contribution au Programme conjoint sur l'élimination des mutilations génitales féminines soutenu par le Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA) et l'UNICEF en fournissant des services de prévention et de protection à plus de 900 000 filles et femmes.
- Contribuer à hauteur de 5,9 millions de dollars en 2024 au Partenariat des Nations Unies pour les droits des personnes handicapées afin d'évaluer et de combler les lacunes des systèmes de soins et de soutien aux personnes handicapées en Colombie, au Kenya, au Mozambique, au Panama et en Tanzanie. Cet investissement faisait partie de l'engagement de 100 millions de dollars du Canada annoncé par le premier ministre Justin Trudeau en 2021 pour lutter contre les inégalités entre les genres dans le travail de soins non rémunéré et rémunéré dans les pays à revenu faible et intermédiaire (ODD 5, 8 et 10).
- Débourser plus de 100 millions de dollars pour soutenir 16 projets de « partenariat pour le climat » dans 25 pays d'Afrique subsaharienne (ODD 13), à l'appui des efforts déployés par le Canada pour lutter contre les changements climatiques. Ces projets sont axés sur la mise en œuvre

de solutions fondées sur la nature pour une adaptation aux changements climatiques et une biodiversité tenant compte des questions de genre (ODD 17) :

- dans le cadre de l'initiative Partenariats des peuples autochtones pour le climat, des partenariats entre organisations autochtones au Canada et à l'étranger soutiennent des solutions autodéterminées fondées sur la nature pour l'adaptation aux changements climatiques, en répondant aux priorités locales et en renforçant la résilience climatique des peuples autochtones dans les pays en développement.
- Poursuivre notre engagement à réduire les menaces et à aider à la stabilisation et au développement dans les États fragiles, y compris ceux touchés par des conflits armés (ODD 16). En 2023-2024, le Programme des opérations de paix et de stabilisation d'AMC a déboursé 181,6 millions de dollars pour des programmes dans des pays fragiles et touchés par des conflits dans le monde, notamment l'Ukraine, l'Irak, la Colombie et Haïti.
- Partenariat avec le Conseil danois pour les réfugiés afin de renforcer la résilience sociale et économique des jeunes femmes et hommes touchés par le conflit dans le gouvernorat irakien de Diyala (ODD 16). Grâce à ce travail, le gouvernorat de Diyala est devenu un exemple de renforcement de la résilience, ce qui démontre le pouvoir des partenariats et des programmes ciblés (ODD 17).
- Continuer à soutenir la santé et les droits des femmes et des filles dans le cadre de l'engagement historique de 10 ans du Canada en 2019 (ODD 3 et 5) qui a augmenté notre financement de la santé mondiale pour atteindre une moyenne de 1,4 milliard de dollars par an, avec 700 millions de dollars consacrés chaque année à la protection de la santé et des droits sexuels et reproductifs pour les plus pauvres et les plus vulnérables. Les chiffres préliminaires pour 2023-2024 montrent que nous sommes sur la bonne voie pour atteindre l'objectif, notamment :
  - Soutien au Fonds mondial en 2023 pour améliorer l'accès au traitement antirétroviral, au traitement de la tuberculose et aux moustiquaires, contribuant ainsi à la réduction continue du nombre de décès attribuables à ces trois maladies dans le monde. Le Canada soutient depuis longtemps la santé mondiale, les droits en matière de santé sexuelle et reproductive et la nutrition (ODD 2, 3 et 5).
    - Depuis 2002, dans les pays où le Fonds mondial investit, les décès attribuables au sida et à la tuberculose ont diminué respectivement de 72 % et de 16 %, et les décès attribuables au paludisme ont connu une baisse de 27 %.
- Soutenir les petites et moyennes organisations canadiennes qui participent à des activités d'aide internationale visant à renforcer les partenariats canadiens en matière de développement durable, dans le cadre de l'initiative des petites et moyennes organisations (PMO), (ODD 17), notamment :
  - Le programme *Activer le changement*<sup>20</sup> a permis de renforcer les capacités de 191 PMO canadiennes;
    - 36 PMO ont reçu un financement direct pour mettre en œuvre des projets de développement;
    - 12 PMO ont bénéficié d'un soutien du Fonds pour l'innovation et la transformation (FIT) pour mettre à l'essai des solutions novatrices aux défis du développement.

<sup>20</sup> Le programme *Activer le changement* est une initiative quinquennale, financée par AMC, qui vise à : accroître l'efficacité des petites et moyennes organisations (PMO) canadiennes pour produire des résultats durables à l'appui de la Politique d'aide internationale féministe et des objectifs de développement durable; accroître la participation des PMO canadiennes au développement international; et accroître l'engagement des jeunes Canadiens en tant que citoyens du monde.

- Investissement de 200 millions de dollars en août 2023 pour faire du Canada le premier pays à contribuer au Fonds-cadre mondial pour la biodiversité (FCMB) afin d'aider à faire cesser la perte de biodiversité et à l'inverser, et à mettre la nature sur la voie du rétablissement.

## Services consulaires

AMC a veillé à ce que tous les services consulaires répondent aux besoins complexes des Canadiens qui voyagent, vivent et travaillent à l'étranger. Les agents des services consulaires peuvent également aider les Canadiens se trouvant dans des lieux touchés par une situation d'urgence de grande ampleur, comme une catastrophe naturelle ou des agitations civiles. Tous les services consulaires s'inspirent du Programme 2030 et tiennent compte des ODD en s'adaptant en permanence pour répondre aux besoins d'une diversité de clients, y compris ceux qui se trouvent dans des situations potentiellement vulnérables (comme ceux qui ont des problèmes de santé mentale, les femmes et les enfants, et ceux qui ont subi des violences sexuelles et fondées sur le genre). Les services consulaires consistent notamment à fournir en temps utile des renseignements précis sur les voyages, afin que les Canadiens puissent planifier leur sécurité lorsqu'ils voyagent. Des services personnalisés aident en outre les Canadiens à gérer des situations inattendues, notamment les arrestations et les détentions, les agressions, les urgences médicales et les enlèvements d'enfants.

### Exemples d'actions et de progrès clés en matière de services consulaires pour 2023-2024

- Poursuivre la publication des conseils et avis d'AMC aux voyageurs<sup>21</sup> afin de partager des informations crédibles sur les conditions de sûreté et de sécurité, y compris celles qui concernent les voyageurs vulnérables, comme les femmes et les voyageurs 2SLGBTQI+ (ODD 5 et 16, ne laisser personne de côté).
- Dispense des frais relatifs aux services consulaires pour tous les Autochtones titulaires d'un document de voyage valide afin de leur permettre d'obtenir un document de remplacement affichant un nom récupéré (ODD 10, faire progresser la réconciliation). Cette approche sera maintenue jusqu'au 30 mai 2026.
- Plus de 110 000 dollars ont été versés par l'intermédiaire du Fonds pour les initiatives de promotion des intérêts consulaires afin de soutenir 34 initiatives ciblées qui ont contribué à la sécurité des Canadiens à l'étranger et ont fait progresser les priorités consulaires et ministérielles

<sup>21</sup> Les conseils aux voyageurs et avertissements visent à informer les Canadiens des risques liés aux voyages à l'étranger et de la meilleure façon de s'y préparer. Ils contiennent des renseignements importants sur les mesures de sûreté et de sécurité, les institutions, les lois, les traditions et les attentes culturelles à l'échelle locale, qui peuvent différer des normes canadiennes. Les mises à jour des conseils aux voyageurs et avertissements permettent également aux Canadiens de recevoir en temps réel des renseignements et des conseils susceptibles de sauver des vies lors de crises internationales. Le programme des conseils aux voyageurs et avertissements permet également d'accéder à d'importantes pages Web thématiques contenant des conseils pour de nombreux voyageurs vulnérables, comme les pages « Conseils pour les femmes voyageuses », « Mariage forcé » et « Les voyages et votre orientation sexuelle, votre identité de genre, votre expression de genre et vos caractéristiques sexuelles ».

comme la lutte contre la violence sexuelle et fondée sur le genre, la lutte contre l'application de la peine de mort et d'autres encore (ODD 5 et 16, ne laisser personne de côté).

- Promotion de la parité entre les genres dans les processus de nomination et de renouvellement du mandat des consuls honoraires<sup>22</sup>, qui offrent des services consulaires limités aux Canadiens dans les régions où il n'y a pas de consulat ou d'ambassade du Canada, ce qui a permis d'atteindre une répartition plus équilibrée entre les sexes (47 % de femmes pour 53 % d'hommes) (ODD 5, 10 et 16, ne laisser personne de côté).
- Annonce de quatre nouvelles ratifications cette année de la Déclaration contre la détention arbitraire dans les relations d'État à État, ce qui porte le total à 75.
  - En février 2021, le Canada a lancé l'Initiative contre la détention arbitraire dans les relations d'État à État, qui vise à mettre fin à la pratique de la détention arbitraire par les États à des fins diplomatiques. La coalition mondiale contre cette pratique ne cesse de croître (ODD 16).
- Création d'un [Panel international indépendant sur la détention arbitraire dans les relations d'État à État](#) en janvier 2024. Les sept éminents juristes du monde entier qui compose ce groupe d'experts étudient les lois et les normes internationales existantes afin de formuler des recommandations pour combler les lacunes, y compris dans le cadre du système multilatéral (ODD 16).
  - Grâce aux efforts de sensibilisation visant à accroître le soutien à la Déclaration et aux travaux du groupe d'experts, l'initiative contribue à réaffirmer les principes bien établis des droits de la personne, du respect du droit international et de l'indépendance du pouvoir judiciaire (ODD 16).

## Plateforme internationale

AMC soutient 182 missions à l'étranger, 21 autres ministères et organismes du gouvernement du Canada, trois sociétés d'État et six gouvernements provinciaux qui exercent tous leurs activités à l'échelle internationale. Pour assurer la sécurité des employés et des informations, la plateforme internationale d'Affaires mondiales Canada met en place et maintient un réseau d'infrastructures et de services communs fournis dans les missions pour aider le gouvernement du Canada à réaliser ses priorités dans le cadre de ses activités à l'étranger. Les considérations relatives au développement durable sont prises en compte afin d'assurer une transition verte, dans la mesure du possible, pour tous les services fournis à l'échelle internationale (ODD 12 et 13).

<sup>22</sup> Le programme des consuls honoraires réduit les inégalités au sein des pays et entre eux en assurant un accès équitable à l'aide, en favorisant des nominations inclusives qui reflètent la diversité et en réduisant les inégalités fondées sur le sexe, la race, l'origine ethnique ou la situation économique dans la diplomatie internationale.

Le ministère compte désormais plusieurs missions qui ont obtenu une certification écologique à l'étranger, dont une qui a atteint la cible de carboneutralité nette. Voici des certifications crédibles en matière de bâtiments écologiques qui ont aidé AMC à atteindre la durabilité dans l'ensemble de son réseau de missions : Leadership in Energy and Environmental Design (LEED); Building Owners and Managers Association of Canada (BOMA) BEST; Norme du bâtiment à carbone zéro; Total Resource Use and Efficiency (TRUE); et Excellence in Design for Greater Efficiencies (EDGE) (ODD 12 et 13).

#### Exemples d'actions et de progrès clés dans le cadre de la plateforme internationale pour 2023-2024

- Mise en œuvre du cadre stratégique de développement durable d'AMC pour les missions du Canada à l'étranger, qui explique la manière dont la [Stratégie pour un gouvernement vert](#) s'appliquera à l'écologisation des opérations et à l'amélioration de la durabilité dans les missions (ODD 12 et 13).
- Utilisation des certifications de bâtiments écologiques pour évaluer les possibilités d'amélioration de l'efficacité des bâtiments existants et pour appuyer la conception et la réalisation de nouveaux grands projets d'immobilisations à l'étranger (ODD 12 et 13).
- Collecte de données auprès des missions pour mesurer régulièrement les données relatives à l'énergie, à l'eau et aux déchets afin de faciliter la prise de décision et la production de rapports internes.
  - Pour recueillir et analyser plus efficacement les données des missions, AMC a adopté RETScreen, un logiciel de gestion des énergies propres mis au point par le gouvernement du Canada, qui analyse les projets d'énergie propre et aide à suivre les progrès réalisés concernant nos actifs à l'étranger (ODD 12 et 13).
  - Le ministère a mené à bien 20 initiatives dans les domaines de l'énergie, de l'eau et des déchets en 2023-2024 (ODD 12 et 13).
- Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter les résultats décrits dans les tableaux des ODD de la section 2 des engagements d'Affaires mondiales Canada pour les ODD 12 et 13.

**NOTES : AMBITIONS, CIBLES ET INDICATEURS PERTINENTS DU CADRE D'INDICATEURS CANADIEN ET DU CADRE MONDIAL D'INDICATEURS POUR LES INDICATEURS DE LA SMDD****i Les cibles ou ambitions pertinentes :**

- ▶ *Ambition/Cible du CIC : pas de cible particulière*
- ▶ *Indicateur du CIC : Les Canadiens consomment de manière durable*
- ▶ *Cible du CMI : D'ici à 2030, réduire nettement la production de déchets par la prévention, la réduction, le recyclage et la réutilisation*

**ii Les cibles ou ambitions pertinentes :**

- ▶ *Ambition/Cible du CIC : 12.1 : Les Canadiens consomment de manière durable*
- ▶ *Indicateur du CIC : 12.1.1 : Proportion des immatriculations de nouveaux véhicules légers qui sont pour des véhicules zéro émission*
- ▶ *Cible du CMI : 12.1 : Mettre en œuvre le Cadre décennal de programmation concernant les modes de consommation et de production durables avec la participation de tous les pays, les pays développés montrant l'exemple en la matière, compte tenu de leur degré de développement et de leurs capacités*

**iii Les cibles ou ambitions pertinentes :**

- ▶ *Ambition du CIC : Les Canadiens consomment de manière durable*

*Indicateurs du CIC :*

- ▶ *12.2.1 : Proportion d'entreprises qui ont adopté des activités de protection ou des pratiques de gestion de l'environnement*
- ▶ *12.5 : Les Canadiens consomment de manière durable*

*Cibles du CMI :*

- ▶ *12.5 : D'ici à 2030, réduire nettement la production de déchets par la prévention, la réduction, le recyclage et la réutilisation*
- ▶ *12.7 : Promouvoir des pratiques durables dans le cadre de la passation des marchés publics, conformément aux politiques et priorités nationales*
- ▶ *12.8 : D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les personnes, partout dans le monde, aient les informations et connaissances nécessaires au développement durable et à un style de vie en harmonie avec la nature*

**iv Indicateur du CIC :**

- ▶ *12.5 : Les Canadiens consomment de manière durable*

*Cibles du CMI :*

- ▶ *12.5 : D'ici à 2030, réduire nettement la production de déchets par la prévention, la réduction, le recyclage et la réutilisation.*
- ▶ *12.7 : Promouvoir des pratiques durables dans le cadre de la passation des marchés publics, conformément aux politiques et priorités nationales*
- ▶ *12.8 : D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les personnes, partout dans le monde, aient les informations et connaissances nécessaires au développement durable et à un style de vie en harmonie avec la nature*

*Engagements de la Stratégie pour un gouvernement vert :*

- ▶ *Prendre des mesures pour accroître le réacheminement des déchets*
- ▶ *Créer des milieux de travail écologiques, notamment par la mobilisation et l'action des employés*
- ▶ *Renforcer les mesures de soutien à l'approvisionnement écologique, y compris les lignes directrices, les formations et les outils offerts aux fonctionnaires*

**v Les cibles ou ambitions pertinentes :**

- ▶ *Objectif 11 : Villes et communautés durables : 11.2 : D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à des systèmes de transport sûrs, accessibles et viables, à un coût abordable*
- ▶ *Objectif 12 : Consommation et production responsables*

- ▶ 12.5 : D'ici à 2030, réduire nettement la production de déchets par la prévention, la réduction, le recyclage et la réutilisation

<sup>vi</sup> **Les cibles ou ambitions pertinentes :**

- ▶ Ambitions/Cibles du CIC : 3.6, 6.3, 7.1, 7.2, 7.3, 8.5, 8.6, 9.1, 9.5, 9.7, 11.4, 11.5, 11.6, 12.1, 12.2, 12.3, 13.1, 13.2, 13.3, 17.1, 17.2
- ▶ Indicateurs du CIC : 3.6.1, 6.3.1, 7.1.1, 7.2.1, 7.3.1, 8.5.1, 8.6.1, 9.1.1, 9.5.1, 9.7.1, 11.4.1, 11.5.1, 11.6.1, 12.1.1, 12.2.1, 12.3.1, 13.1.1, 13.2.1, 13.3.1, 17.1.1, 17.2.1

<sup>vii</sup> **Les cibles ou ambitions pertinentes :**

- ▶ Ambitions/Cibles du CIC : 7.1, 7.2, 7.3, 9.1, 9.5, 13.1, 17.1, 17.2
- ▶ Indicateurs du CIC : 7.1.1., 7.2.1, 7.3.1, 9.5.1, 9.7.1, 13.1.1, 17.1.1, 17.1.1

<sup>viii</sup> **Les cibles ou ambitions pertinentes :**

- ▶ Ambitions/Cibles du CIC : 7.1, 7.2, 7.3, 9.1, 9.5, 13.1, 17.1, 17.2
- ▶ Indicateurs du CIC : 7.1.1., 7.2.1, 7.3.1, 9.5.1, 9.7.1, 13.1.1, 17.1.1, 17.1.1

<sup>ix</sup> **Les cibles ou ambitions pertinentes :**

- ▶ Ambition/Cible du CIC : Réduire les émissions de gaz à effet de serre de 40 à 45 % par rapport aux niveaux de 2005 d'ici 2030, et parvenir à la carboneutralité d'ici 2050
- ▶ Indicateur du CIC : Émissions de gaz à effet de serre
- ▶ Remarque : Correspond à « Émissions de gaz à effet de serre » dans les Indicateurs canadiens de durabilité de l'environnement

(Source : Environnement et Changement climatique Canada, Rapport d'inventaire national 1990-2019 : sources et puits de gaz à effet de serre au Canada)

<sup>x</sup> **Les cibles ou ambitions pertinentes :**

- ▶ Ambitions/Cibles du CIC : 7.3, 9.1, 13.2
- ▶ Indicateurs du CIC : 7.3.1, 9.1.1, 13.2.1, 13.3.1

<sup>xi</sup> **Cibles du CMI :**

**ODD 11 : Villes et communautés durables**

- ▶ 11.2 : D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à des systèmes de transport sûrs, accessibles et viables, à un coût abordable

**ODD 12 : Consommation et production responsables**

- ▶ 12.5 : D'ici à 2030, réduire nettement la production de déchets par la prévention, la réduction, le recyclage et la réutilisation

**ODD 13 : Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques**

- ▶ 13.1 : Renforcer, dans tous les pays, la résilience et les capacités d'adaptation face aux aléas climatiques et aux catastrophes naturelles liées au climat

<sup>xii</sup> **Les cibles ou ambitions pertinentes :**

- ▶ [Objectif 17 – Partenariats pour la réalisation des objectifs – Indicateurs du Canada pour les objectifs de développement durable \(sdgcif-data-canada-odd-cic-donnee.github.io\)](https://sdgcif-data-canada-odd-cic-donnee.github.io)
- ▶ Ambition/Cible du CIC : Le Canada favorise la collaboration et les partenariats pour faire progresser les ODD
- ▶ Indicateur du CIC : Soutien officiel total pour le développement durable
- ▶ Cible du CMI : Objectif 17 : Partenariats pour la réalisation des objectifs (<https://www144.statcan.gc.ca/sdg-odd/goal-objectif17-fra.htm>)
- ▶ ODD 17.3 : Mobiliser des ressources financières supplémentaires de diverses provenances en faveur des pays en développement

<sup>xiii</sup> **Les cibles ou ambitions pertinentes :**

- ▶ Objectif 17 – Partenariats pour la réalisation des objectifs – Indicateurs du Canada pour les objectifs de développement durable (<https://sdgcif-data-canada-odd-cic-donnee.github.io/fr/>)
- ▶ Ambition/Cible du CIC : Le Canada favorise la collaboration et les partenariats pour faire progresser les ODD
- ▶ Indicateur du CIC : Soutien officiel total pour le développement durable

- 
- ▶ *Cible du CMI : Objectif 17 : Partenariats pour la réalisation des objectifs (<https://www144.statcan.gc.ca/sdg-odd/goal-objectif17-fra.htm>)*
  - ▶ *ODD 17.17 : Encourager et promouvoir les partenariats publics, les partenariats public-privé et les partenariats avec la société civile, en faisant fond sur l'expérience acquise et les stratégies de financement appliquées en la matière*

<sup>xiv</sup> **Les cibles ou ambitions pertinentes :**

- ▶ *ODD 14.1 : D'ici à 2025, prévenir et réduire nettement la pollution marine de tous types, en particulier celle résultant des activités terrestres, y compris les déchets en mer et la pollution par les nutriments*
- ▶ *ODD 15.5 : Prendre d'urgence des mesures énergiques pour réduire la dégradation du milieu naturel, mettre un terme à l'appauvrissement de la biodiversité et protéger les espèces menacées et prévenir leur extinction*
- ▶ *ODD 15. A : Mobiliser des ressources financières de toutes provenances et les augmenter nettement pour préserver la biodiversité et les écosystèmes et les exploiter durablement*
- ▶ *ODD 17.3 : Mobiliser des ressources financières supplémentaires de diverses provenances en faveur des pays en développement*